

## SOMMAIRE

<b>TABLES DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>2</b>
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS.....</b>	<b>6</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE.....</b>	<b>8</b>
<b>PROBLÉMATIQUE.....</b>	<b>10</b>
<b>MÉTHODOLOGIE.....</b>	<b>31</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA ZONE D'ETUDE.....</b>	<b>34</b>
CHAPITRE I : Les conditions physiques.....	38
CHAPITRE II : Occupation spatiale et Diversité des activités.....	40
<b>DEUXIÈME PARTIE : LES MOTIFS DE DEPART.....</b>	<b>50</b>
CHAPITRE I : les motifs d'ordre économique.....	51
CHAPITRE II : les motifs d'ordre social.....	57
<b>TROISIÈME PARTIE : LES EFFETS DE L'EMIGRATION CLANDESTINE.....</b>	<b>59</b>
CHAPITRE I : Les caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages.....	60
CHAPITRE II : Les effets de l'émigration clandestine sur le système de production de la pêche.....	75
CHAPITRE III : Les contraintes de réinsertion des migrants clandestins rapatriés.....	81
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE.....</b>	<b>94</b>

## **TABLES DES ILLUSTRATIONS**

### **LISTE DES CARTES**

Carte 1 : Carte de localisation de Guet Ndar.....36

Carte 2 : Carte de situation de Guet Ndar.....37

### **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau1 : Evolution démographique de Guet Ndar.....42

Tableau 2 : Nombre de pêcheurs migrants à Mbour selon leur origine géographique.....53

Tableau 3 : Nombre de pêcheurs migrants à Joal selon leur origine géographique.....53

Tableau 4: Répartition de la population selon l'âge et le sexe.....60

Tableau5 : Répartition des chefs de ménages des pêcheurs selon la situation matrimoniale.....61

Tableau 6 : Répartition des ménages de pêcheurs selon la taille.....62

Tableau7: Répartition des ménages de pêcheurs selon le nombre de personnes prises en charge par le chef de ménage.....63

Tableau 8: Répartition des ménages de pêcheurs selon le nombre d'individus qui ont un emploi.....63

Tableau 9: Répartition des chefs de ménages selon leur revenu.....66

Tableau 10 : Répartition des ménages de pêcheurs selon les participants aux dépenses de leur ménage.....67

Tableau 11: Répartition des ménages de pêcheurs selon les activités professionnelles des participants.....67

Tableau 12: Répartition des ménages de pêcheurs selon le propriétaire ou employé de la pêche .....

.....68

Tableau 13 : Répartition des ménages de pêcheurs selon le type de problèmes des pêcheurs.....	70
Tableau14: Répartition des ménages de pêcheurs selon leur niveau d'équipement.....	71
Tableau 15 : Répartition des chefs de ménage selon le statut d'occupation des logements...	72
Tableau 16 : Répartition des ménages de pêcheurs en fonction du type d'habitat.....	72
Tableau 17: Répartition des ménages de pêcheurs selon le nombre de pièces occupées.....	73
Tableau 18: Répartition des ménages de pêcheurs selon le nombre de personnes par pièces.....	81
Tableau 19: Répartition des migrants clandestins rapatriés selon les tranches d'âge.....	83
Tableau 20: Répartition des migrants clandestins rapatriés selon les raisons évoquées pour leur départ. ....	84
Tableau 21: Répartition des migrants clandestins rapatriés selon leur durée au Sénégal depuis leur retour.....	85
Tableau 22: Répartition des migrants clandestins rapatriés en nombre selon les conditions de rentrées au Sénégal.....	85
Tableau 23: Répartition des migrants clandestins rapatriés en nombre selon la souffrance du voyage en mer.....	86
Tableau 24 : Répartition des migrants clandestins rapatriés selon les conditions de l'accueil familial.....	87
Tableau 25: Répartition des migrants clandestins rapatriés selon les contraintes rencontrées dans leur réinsertion.....	89
Tableau 26 : Répartition des migrants clandestins rapatriés selon le montant de leur salaire par rapport à ce travail.....	90

Tableau 27 : Répartition des migrants clandestins rapatriés selon le financement de l'Etat sur les rapatriés.....91

Tableau 28 : Répartition des migrants clandestins rapatriés selon l'état de leur réinsertion.....87

## **LISTE DES FIGURES**

Figure 1 : Evolution des mises à terres (en tonne) de Saint-Louis (2005-2010).....46

Figure 2: Les principales activités économiques de Guet Ndar.....49

Figure 3: Répartition de la population instruite selon le niveau.....65

Figure 4 : Statut d'occupation des chefs de ménage.....71

Figure 5: Répartition des acteurs de la pêche de Guet-Ndar selon les personnes ressources enquêtées .....75

Figure 6: Répartition entre les acteurs qui gagne et qui perd selon les personnes ressources enquêtées .....76

Figure 7 : Répartition de l'investissement de l'Etat dans la pêche selon les personnes ressources enquêtées.....77

Figure 8: Répartition de la réduction de main d'œuvre par l'émigration clandestine selon les personnes ressources enquêtées.....78

Figure 9 : Répartition de la modification des facteurs de production de la pêche par l'émigration clandestine selon les personnes ressources enquêtées.....79

Figure 10: Répartition de la baisse des revenus par l'émigration clandestine selon les personnes ressources enquêtées.....80

Figure 11: Répartition des migrants clandestins rapatriés selon le sexe.....82

Figure 12 : Répartition des migrants clandestins rapatriés selon autre moyen de se réinsérer dans la localité.....88

Figure 13 : Répartition des migrants clandestins rapatriés selon ceux qui sont prêt à récidiver le même voyage.....	92
---	----

## **LISTE DES PHOTOS**

Photo 1 et 2 : Photos illustrant l'exigüité des logements.....44

Photo 2 et 3 : Contraste de l'habitat au niveau de Guet Ndar : Habitat moderne et habitat précaire.....44

## SIGLES ET ABREVIATIONS

**ADC** : Agence de Développement Communal

**ANSO** : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

**APIX** : Agence Nationale pour la Promotion de l'Investissement et des Grands Travaux

**BU** : Bibliothèque Universitaire

**CODESRIA** : Conseil pour le Développement de la Recherche en Science Sociale en Afrique

**CONIPAS** : Conseil National Interprofessionnel de la Pêche Artisanale

**CRODT** : Centre de Recherche Océanographique de Dakar Thiaroye

**EC** : Emigration clandestine

**ESAM II** : Enquête Sénégalaise auprès de Ménage II

**ENEA** : Ecole Nationale d'Economie Appliquée

**FNPJ** : Fonds National de Promotion de la Jeunesse

**IDH** : Indice de Développement Humain

**IFAN** : Institut Fondamental d'Afrique Noire

**IRD** : Institut de Recherche pour le Développement

**OIM** : Organisation Internationale pour la Migration

**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement

**REVA** : Retour vers L'Agriculture

**SRPSL** : Service Régional de la Pêche de Saint-Louis

**UGB** : Université Gaston Berger

**UCAD** : Université Cheikh Anta Diop

**UE** : Union Européenne

Rapport-Gratuit.com

## REMERCIEMENTS

Ce travail d'étude et de recherche est pour moi l'occasion de remercier toutes les personnes qui y ont contribué.

**A M. BARA MBOUP**, pour avoir accepté de diriger ce travail, pour avoir accepté d'évaluer en expert ses rapports et ses limites, pour m'avoir donné les moyens théoriques de le voir aboutir.

**A M. SY, principal du collège de Séno Palel (Matam)**, pour avoir largement contribué à la réussite de ce travail, pour la disponibilité et le soutien.

**A M. IBRAHIMA NGOM, Professeur Réseau et Telecom à l'ENSUD**, pour m'avoir généreusement assistée, pour la correction et le style.

**A mon père**, ta noblesse d'âme et ta générosité sont légendaires, même au-delà de nos frontières. L'attachement que tu nous portes a toujours été indéfectible, tu es un modèle de vertu pour nous et nous n'arriverons jamais à trouver les mots justes et assez forts pour te remercier et te manifester notre amour. Longue vie encore et santé de fer.

**A ma mère**, femme vertueuse pudique, courageuse et dévouée, tu forces le respect et l'admiration. Notre amour pour toi et notre gratitude sont immenses et profonds, longue vie à toi également.

**A mes frères, mes cousins et cousines**, toute mon affection.

**A mes amis condisciples** particulièrement sadaga badji.

**A Mme. FATIMATA SOW** Technicienne bureau migration CNTS-CCOO de SAINT-LOUIS, **ABDOU DIALLO** gestionnaire association Roy Ousmane Thiané Sarr (ROTS) de Guet Ndar et **le président du conseil de quartier** de Guet Ndar, pour votre aide précieux, pour votre disponibilité et la générosité manifestée pour le succès de ce travail.

Nos reconnaissances vont également à l'endroit du corps professoral du département de géographie d'avoir contribué à notre formation universitaire de la première année à la maîtrise. A nos amis étudiants et collègues professeurs pour leur encouragement, leur soutien et leur sympathie.

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le travail intitulé la *migration irrégulière et système de production dans le village de pêcheurs de Guet Ndar (Saint-Louis)*, entre dans le cadre de notre mémoire de maîtrise en géographie. En effet, l'émigration clandestine s'est accélérée ces dernières années au Sénégal, prenant des proportions et des caractères le plus souvent dramatiques. Non seulement, ce phénomène touche les bras les plus valides du pays, mais les risques sont élevés eu égard aux conditions dans lesquelles s'opère le voyage pour atteindre les rives des îles canaries. L'augmentation du chômage des jeunes et l'élaboration par l'Europe des politiques migratoires de plus en plus restrictives constituent les facteurs conduisant les jeunes à tenter par tous les moyens à rejoindre l'Europe. Elle touche les villages de pêche au Sénégal plus particulièrement Thiaroye, Yarakh et Guet-Ndar qui constitue notre zone d'étude. Ainsi, Guet-Ndar dans Saint-Louis du Sénégal se situe au Sud Ouest sur la partie méridionale de la langue de barbarie. Ce quartier s'étend sur une bande littorale, large en moyenne de 200m et d'une longueur de 1km depuis le pont Moustapha Malick Gaye et la place de la république au nord, jusqu'au cimetière du Sud. Cette délimitation ne prend pas en compte la nouvelle zone d'extension de l'hydrobase. Celle-ci découle d'un programme de décongestionnement des populations de Guet-Ndar. Il est divisé en trois sous quartiers que sont : Lodo, Ponde Kholé et Dack. Ce village de pêche est marqué par une très forte densification et est le reflet d'un urbanisme médiocre. Il a une population de 25 438 habitants (D'après le PDU-Saint-Louis Horizon 2025), et une densité brute de 1496,3 habitants/ha en 2008. Cette population est composée de 2185 ménages<sup>1</sup>.

C'est aussi un espace très exigu occupé par une population très nombreuse. L'insoutenable pression démographique a induit une pression sur le foncier et pose un problème de planification et de gestion urbaine.

La vie économique est largement dominée par la pêche. Cette dernière est confrontée à des difficultés : problème d'accessibilité de matériel de pêche eu égard à leurs coûts, problème d'accessibilité à certaines zones de pêche etc.

A Saint-Louis, le phénomène de l'émigration clandestine n'est plus d'actualité pour certains car elle date depuis sept (7) ans. Mais seulement c'est à Guet-Ndar, un quartier de pêcheurs

---

<sup>1</sup> D'après diagnostic de santé communautaire de Guet-Ndar.

que le phénomène a démarré en Juin 2006<sup>2</sup>. Ainsi, nous constatons que le phénomène est toujours présent dans la tête des habitants de ce quartier car ils sont restés profondément marqués par les effets négatifs de l'émigration clandestine. Cela se manifeste sur la modification du système de production de la pêche et sur les contraintes de réinsertion socio-économique des migrants clandestins rapatriés.

A ce propos, les effets négatifs de l'émigration clandestine sont non seulement démographiques mais également économiques, sociaux etc. Sans entrer dans le détail on indiquera seulement pour l'étude des populations. A Guet Ndar, l'effet de l'émigration clandestine est assez variable mais d'une façon générale, il est plus défavorable que favorable. En effet, si dans certains cas, le départ d'une population contribue à soulager la pression démographique, il est plus souvent néfaste dans la mesure où il constitue une perte importante. Ceux qui partent sont presque les plus jeunes, les plus dynamiques ; et ces départs entraînent un recul sensible de l'activité de la pêche.

Dans cette même mouvance, les migrants irréguliers rapatriés à l'aéroport international Dakar-Bango du Jeudi 14 septembre au mercredi 25 octobre 2006<sup>3</sup> et ceux rapatriés récemment vivent des conditions précaires : la souffrance du voyage en mer, problèmes de réinsertion économique, etc. Ces éléments expliquent toute la pertinence de ce sujet de réflexion.

De ce fait plusieurs interrogations se posent :

Quels sont les différentes incidences que l'émigration clandestine a engendrées sur l'espace?

L'émigration clandestine a-t-elle provoqué un changement dans le système de production de la pêche?

Les migrants clandestins rapatriés vivent-ils des contraintes socio-économiques dans leur milieu ?

---

<sup>2</sup> WWW.Rewmi. Com.

<sup>3</sup> Ibid.

## PROBLÉMATIQUE

La migration est au centre des discussions. Elle est même devenue un des rares thèmes qui réunit toutes les franges de la société, quels que soient l'âge, le groupe ethnique, le niveau scolaire, le statut professionnel, etc. En effet, l'intérêt d'une telle recherche est que la question migratoire est considérée autant dans les pays pauvres que dans les pays riches, l'une des questions les plus débattues à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle et en ce début du XXI<sup>ème</sup> siècle. Devenue relativement problématique, elle a assez tôt bénéficié de l'attention des chercheurs des pays du Nord et des pays du Sud. La migration est en effet, un phénomène aussi ancien que l'humanité. Le peuplement des continents s'est fait et refait par vagues migratoires. Les migrants ont toujours laissé un vide derrière eux, souvent au profit des pays qui les ont accueillis. Les migrations du troisième millénaire ne se distinguent pas profondément des mouvements migratoires du passé. La globalisation aidant, beaucoup de pays sont devenus terre d'accueil pour des bras vaillants et des esprits novateurs.

Ces dernières années, le nombre de migrants internationaux a plus que doublé malgré les politiques étrangères restrictives visant à freiner ce phénomène. Selon le rapport de la commission mondiale sur les migrations internationales en octobre 2005, plusieurs millions de personnes seraient en transit migratoire dans le monde. Dans cette même mouvance, les chiffres des nations unies estiment, le nombre total de migrants internationaux à 75 millions en 1965 et 190 millions en 2005. Et le pire est à venir si l'on en croit aux prévisions d'un rapport publié en 2007 par CHRISTIAN AID (ONG BRITANNIQUE) qui estime à peu près d'un milliard le nombre de futurs migrants de l'environnement. D'après ce document, 645 millions devraient d'ici à une quarantaine d'années se déplacer à cause des motifs d'ordre climatique, économique, social, politique etc.

Le Sénégal en tant que pays d'origine, de transit et d'accueil a toujours été et demeure encore le théâtre d'intenses mouvements migratoires à l'intérieur du pays comme à l'extérieur.

Ainsi, l'émigration sénégalaise s'est faite sous différentes formes selon les localités et les époques. Il convient ici d'en retenir les faits les plus marquants. Avant la colonisation, les régions du fleuve et le Sénégal oriental furent des zones commerciales importantes à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Ces régions connurent une situation de marasme économique qui amena surtout les Soninkés et les Halpoulars à migrer en Europe. A l'aube des indépendances, la France fait

appel à la main d'œuvre étrangère et grâce à l'office national de l'émigration, il ouvre des bureaux de recensement et de recrutement dans huit pays dont le Sénégal.

Dans les années suivantes nos compatriotes des régions de Dakar, Diourbel, Sine Saloum et Louga, suivront les pas des ressortissants des régions du fleuve et du Sénégal oriental. Vers les années 70, l'immigration marque une nouvelle étape dans l'hexagone, notamment avec l'avènement du décret du 5 juillet 1974 qui suspend l'immigration et décide de la fermeture des frontières alors que le Sénégal se trouve confronté à la sécheresse et aux chocs pétroliers. En même temps que la France, les pays africains accueillent aussi des sénégalais. C'est le cas du Gabon, de la Côte d'Ivoire, de L'Egypte, du Maroc etc. En 1990, une nouvelle géographie de l'émigration se dessine en Europe avec une diversification très marquée des destinations. Si en France le nombre des sénégalais diminue, par contre en Italie et en Espagne on assiste à un accroissement fulgurant du nombre de nos compatriotes. Outre ces pays, l'émigration sénégalaise se dirige également vers les pays du golf arabe, les Etats Scandinaves, les USA, le Canada, le Japon, les pays du Sud et Asiatiques etc. A partir de 2000, avec le durcissement dans l'espace Schengen et les conditions d'obtention du visa, les flux migratoires sont devenus essentiellement illégaux et se sont rabattus sur l'Espagne. Cette période a confirmé et accru les destinations mauritaniennes et marocaines comme pays de transit pour atteindre la forteresse Europe via Espagne. Des milliers de jeunes sénégalais ont alors traversé le désert du Sahara ou tenté la voix maritime à bord de bateaux.

Pour faire face à ce phénomène, au niveau international, les états africains et l'Union Européenne ont tenté de mettre en œuvre des politiques communes pour dissuader les candidats à l'émigration clandestine. En face les acteurs de l'émigration clandestine (ou irrégulière) multiplie les initiatives pour aller à l'assaut de ce mur dressé devant eux « mbeuk mi » ou de le contourner et réchapper à la vigilance des gardiens de ce mur. Ainsi, nous constatons deux facettes de l'émigration que l'on pourrait nommer : « la fuite de cerveaux », « l'émigration économique ».

Au Sénégal, la migration qu'elle se fasse dans les règles ou dans la clandestinité est sujette à des trafics d'influence ou des manipulations. Les migrants économiques, les demandeurs d'asile et les réfugiés empruntent le plus souvent les mêmes itinéraires et les mêmes filières. Ainsi, les candidats sénégalais à la migration ne cessent de définir des stratégies pour atteindre une Europe dont les Etats élaborent continuellement une politique de restriction.

C'est dans cette optique que les côtes sénégalaises plus particulièrement Saint-Louisaines sont devenues les points de départ pour de nombreux candidats à l'émigration clandestine vers l'Europe. Il embarque à bord de grandes pirogues à destination des îles canaries situées à quelques 1500 Kilomètres de la côte du Sud du Sénégal.

La massification de la migration clandestine a posé problème au niveau du pays d'accueil. Or, l'envie de partir est très vive en raison des espoirs de sortir de la crise et d'enrichissement suscités par l'exemple des premiers émigrés et la modicité du coût de voyage.

A ce propos, la présence de puissants réseaux de passeurs qui animent le commerce des migrants a aussi contribué à la brusque massification des flux irréguliers vers l'Europe notamment vers l'Espagne. Les réseaux de passeurs ont su bien exploiter la « mine d'or » que pouvait constituer l'organisation du commerce des migrants vers l'Espagne.

D'une manière générale, la famille, la communauté, des hommes d'affaire, des marabouts ont joué un rôle actif dans l'augmentation des flux migratoires clandestins aussi bien en amont qu'en aval.

Toutefois, l'ampleur de ce phénomène ces dernières années indique que de nouvelles données ont accéléré son développement, au premier rang desquels il y'a la pauvreté des pays de l'Afrique et la mondialisation. Cette dernière, qui a eu raison des modèles traditionnels de la migration internationale, a contribué à la modification de leurs formes et des stratégies individuelles des immigrants. De profonds changements se sont produits et ont gagné la campagne profonde des pays du Sud dont le Sénégal. Les modes de vie et de consommation occidentale ont bouleversé l'ordre établi. Si le bouleversement qui a accompagné la colonisation s'est réalisé en grande partie par la force et par la contrainte des armes, la violence de la mondialisation s'est réalisée par contrainte médiatique, politique, économique et parfois militaire. Cette forme de domination a conduit à la paupérisation des sociétés des pays du Sud jusqu'au niveau des cellules sociales<sup>4</sup>.

Alors que la liberté de circuler du capital est sans entrave, celle (des travailleurs) de migrer n'est pas sans sélectivité, sans contraintes, sans discrimination. Cette dernière formulée à

---

<sup>4</sup> Kassar (H), Changements sociaux et émigration clandestine en Tunisie, séance poster n° 1405.

travers les concepts de migration choisie, de migration régulière ou irrégulière montre que l'égalité devant la liberté de migrer est encore une gageure.

Ainsi, l'Afrique est confrontée depuis plusieurs décennies à une crise de leurs économies et à une instabilité politique interne. Ces dernières ont favorisé une détérioration des conditions de vie des populations en accentuant la mobilité des personnes dans les pays en développement.

Par ailleurs, les mesures d'ajustement structurel prises par les bailleurs de fonds n'ont guère permis une amélioration du niveau de vie dans les villes comme dans les campagnes. C'est ce qui va entraîner une explosion du chômage et une accentuation du sous-développement dans les pays comme le Sénégal.

C'est dans ce sens que l'on doit inscrire et comprendre le développement des mouvements migratoires du Sénégal et particulièrement celui de cette filière migratoire à travers la mer, une véritable inversion des trajectoires migratoires traditionnelles.

Saint-Louis à l'instar des autres localités de pêche, fut une zone de départ. Des milliers de jeunes ont tenté au péril de leur vie la migration clandestine par la mer. Cette situation a entraîné dans le village des pêcheurs une désertion de milliers de pêcheurs. Si plusieurs d'entre eux sont revenus à cause de l'accord entre l'Espagne et le Sénégal, d'autres sont restés là-bas et plusieurs ont perdu la vie. Cette situation aura certainement une conséquence sur le système de production à Guet-Ndar. Cela nous pousse à nous interroger sur l'effet de la migration irrégulière dans le système de production de la pêche et sur les contraintes de réinsertion socio-économique des migrants irréguliers rapatriés.

## REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE

A l'évidence, les approches théoriques sont nombreuses et diverses. Si certains auteurs décrivent le phénomène migratoire dans son évolution temporelle et spatiale, d'autres par contre l'abordent sous l'angle des déterminants qui poussent les personnes à se déplacer. La revue de la littérature nous a permis de mieux cerner notre sujet. La visite d'un certain nombre de bibliothèques, de centres de documentation, d'instituts de recherche..., a fini de confirmer qu'il y a beaucoup de travaux effectués sur l'émigration clandestine.

Dans cette optique, le professeur **BARA MBOUP** nous montre dans sa thèse intitulée *politique de développement, migration internationale et équilibre ville-campagne dans le vieux bassin arachidier* l'évolution de l'organisation spatiale du bassin arachidier et son rôle dans la dynamique de développement. Il étudie aussi le politique de développement ainsi que la migration internationale tentative de réponse au bouleversement causé par la crise agricole. Tout en montrant les spécificités des relations ville-campagne, il souligne l'importance de la réalisation de leur équilibre pour assurer une dynamique économique. Ce que semble, selon lui, rétablir aujourd'hui les transferts d'argent des migrants internationaux. Intéressante certes, mais cette œuvre ne cadre pas avec notre thème ni avec notre zone d'étude.

**SOW F, (1980)**, dans *migration et urbanisation au Sénégal*, distingue trois facteurs qui ont joué un important rôle dans cette mobilité : la sécheresse, le commerce transsaharien et le commerce atlantique. Cependant, cette perception de la sécheresse considérée comme étant à l'origine de ces mouvements a été remise en cause par l'auteur qui l'a qualifiée de catalyseur. Les motifs d'immigration et l'histoire spatiale de la ville (Dakar) son autant de questions qui ont été développées dans cette étude.

**JEAN LOUP AMSELLE et al. (1976)**, Les migrations africaines : *réseaux et processus migratoires*. Pour l'auteur, le fait migratoire en Afrique devrait être expliqué dans le contexte qui lui donne un sens, celui de la structure de l'économie capitaliste mondiale. L'époque actuelle, qui se caractérise par le règne de l'impérialisme des firmes multinationales, se traduit également par l'intégration plus ou moins poussée des sociétés dominées à l'intérieur d'une économie capitaliste mondiale. Cet ouvrage nous a permis de comprendre l'effet de la

transformation des sociétés antérieurement de subsistance vers des sociétés capitalistes sur la migration rurale-urbaine en Afrique.

L'ouvrage de Régine **BONNARDEL** « **SAINT-LOUIS DU SENEGAL : MORT OU NAISSANCE ?** » nous a été aussi vraiment très utile où l'auteur retrace l'histoire de la ville et son déclin.

**BERNARD HUSSON et SALL BABACAR :** (2001), *Migration et développement, évaluation de la stratégie GRDR dans le bassin du fleuve Sénégal*. Ce document nous a permis de connaître la problématique de la migration du bassin du fleuve et son évolution, la place des migrants actuellement au niveau local. Ce mémoire nous a permis de connaître l'évolution de la migration dans la vallée du fleuve Sénégal. Comme on le voit donc notre étude est tout à fait différente de celle-ci car elle porte sur l'évolution de la migration dans la vallée alors que notre étude se concentre sur les effets de l'émigration clandestine.

**DANIELE (S).** (2008), dans son livre consacré à la migration clandestine s'intéresse sur le cas du Sénégal. Il le présente comme un pays qui face au départ massif de sa jeunesse initie des programmes pour les retenir. Comme exemple nous avons le REVA et les campagnes de sensibilisations contre l'émigration clandestine. Comme on le voit l'auteur traite la réinsertion en nous parlant des programmes mis en place et en plus il le fait dans le cadre général. Ceci va nous amener à approfondir le sujet, le mettre dans un cadre beaucoup plus spécifique et sur la zone plus restreinte de Guet Ndar.

**SAMB MAME DIARRA,** (2006- 2007), dans son mémoire s'intéresse à l'émigration clandestine au niveau de trois sites : Kayar, Mbour et Hann. Elle y met en exergue les motifs de départ en analysant les sites concernés. Ensuite, elle y dévoile les caractéristiques de l'émigration clandestine en interrogeant les rapatriés. Dans la troisième partie, elle s'intéresse à leur arrivée et à leur prise en charge. Elle effleure la réinsertion à leur retour ; pour la plupart certains ont perdu leur emploi et d'autres ont eu la chance de recouvrer leur travail mais il en existe des jeunes qui n'ont pas de travail. Dans cette étude elle n'a pas pris en compte les conséquences de l'émigration clandestine. Elle s'intéresse aux causes et au déroulement du voyage.

**Diane El hadji Muhamed,** (2005-2006), *Saint Louis Causes et Conséquences de l'émigration clandestin*, Ed CESTI (DSJ), 34° promotion, 47 pages. Ce mémoire nous a permis de bien cerner les raisons qui ont poussé les jeunes pécheurs et les petits commerçants

à s'émigrer. Il nous a relatés aussi les différentes crises qui existent dans la pêche. Cette dernière constitue la principale activité économique de la ville de Saint-Louis. Ce mémoire nous a aussi raconté les conséquences de l'émigration clandestine en touchant une partie de notre thème d'une manière générale. Mais son étude n'a pas pris en compte les contraintes de réinsertion des migrants clandestins de Guet-Ndar.

Enfin, nous nous sommes intéressés aussi aux articles et aux rapports qui nous ont permis de nous imprégner sur le sujet.

**Les Cahiers de l'Alternance (2007)** est un ensemble d'articles. La partie qui nous intéresse, résume les politiques étatiques en vue d'une réinsertion des rapatriés à travers des programmes comme le plan du REVA. Les auteurs nous font part du discours du Président qui appelle la jeunesse à rester au pays et envisager le développement d'un Sénégal prospère. Ils y montrent des solutions avec l'octroi de 4000 visas du gouvernement espagnol selon le ministre sénégalais de l'intérieur. La réaction des jeunes est partagée certains y croient mais émettent des réserves et préconisent des mesures d'accompagnement. Les auteurs parlent aussi de l'implication de la société civile, les hommes politiques, les jeunes de la CEDEAO, les bonnes volontés telles que les femmes de Thiaroye qui luttent contre la migration clandestine.

**Le Mouvement Citoyen en partenariat avec l'ambassade des Pays Bas (2007)** s'est intéressé au phénomène en analysant le profil des migrants. La clandestinité, les motifs de départ y sont analysés. Pour l'auteur, la migration clandestine a des causes économiques et sociales. A travers des données, il y étudie les zones de départ Saint Louis, Mbour, Yarakh et Kayar ; toutes ont une particularité : ce sont des zones de pêche. Avec la fermeture des points désertiques, la zone maritime est la nouvelle cible des candidats au départ. Leur situation économique est analysée, leur profil présenté et ceci est la principale cause de départ. Dans ce livre il préconise des solutions surtout dans les zones de pêches où le nombre concerné par ce phénomène est très grand. Mais il a occulté l'étude de la réinsertion. La réflexion que l'on mènera sur ce thème, va constituer une continuité de l'étude déjà faite sur le phénomène.

D'après les colonnes du « **soleil** » du mercredi 6 janvier 2010, le comité scientifique de symposium international sur les migrations avait tenu à Dakar, du 18 au 20 novembre 2009 un séminaire. Ils ont essayé aussi d'analyser entre pays de départ et pays d'accueil à qui profitent les migrations?

Tous ces documents ont apporté des connaissances précieuses pour la compréhension de notre thème d'étude. Cependant il convient de signaler qu'aucun d'entre eux n'a étudié la modification du système de production de la pêche par l'émigration clandestine et les contraintes de réinsertion des migrants clandestins rapatriés dans la localité de Guet Ndar. Six années sont passées après que le phénomène soit déclaré et les causes ont beaucoup été analysées. De ce fait, il serait important aujourd'hui de réfléchir sur les effets de l'émigration clandestine.

## CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

### A-CADRE THEORIQUE

Plusieurs réflexions théoriques ont été développées par des auteurs sur les migrations. Ainsi, nous allons voir quelques unes pour mieux cerner notre thème d'étude.

La corrélation ressource/population constitue un indicateur pour expliquer les migrations dans les zones de pêche. L'existence de ressources dans un espace défini, susceptibles d'être exploitées en faveur des populations exerce une certaine attractivité sur les zones déshéritées. Le déclin des ressources renforçant le déséquilibre spatial réduit une portion de la population à la pauvreté et au chômage. Ce qui engendre des déplacements en direction d'autres zones plus clémentes et offrant de nouvelles opportunités aptes à répondre aux attentes des populations.

D'où l'approche néoclassique développée initialement par LEWIS (1954) et HARRIS et TODARO<sup>5</sup>. Pour ces derniers, la pauvreté est à l'origine des migrations de travailleurs espérant un avenir meilleur dans d'autres pays développés. Cette approche résume la cause migratoire à la pauvreté pouvant être le résultat d'une dégradation des ressources exploitées encouragée par une forte pression démographique à laquelle s'ajoutent les effets de la désertification. De ce fait, la migration demeure donc la stratégie déployée par la population pour assurer la couverture des besoins alimentaires.

Nous pouvons aussi citer l'approche de la « nouvelle économie des migrations » qui considère *les migrations comme résultant de décisions collectives prises dans des situations d'incertitude et d'imperfection des marchés*. Dans cette approche, le fait de migrer n'est seulement pas réduit au besoin de *maximiser son revenu mais aussi de minimiser les risques et pour relâcher les contraintes qui proviennent de diverses limites de marchés, au-delà du marché du travail*. MASSEY et AL<sup>6</sup>

La migration constitue une stratégie de survie ou d'apaisement à la vulnérabilité du milieu d'origine animé par des facteurs contraignants qui limitent le revenu des populations. Elle engendre une diversification des secteurs d'activité et permet d'obtenir des revenus alternatifs

---

<sup>5</sup> « Les dossiers du cerc-association n°3, 1999 »

<sup>6</sup> « Les dossiers du cerc-association n°3, 1999 »

afin de se préparer à une éventuelle crise socio-économique du milieu d'origine. *En effet, la faible prise en compte dans les politiques de développement des marchés d'assurances dans les pays d'émigration permettant de faire face à certaines imprévues à savoir la chute des « coûts des produits agricoles », de « calamités naturelles » ou de « perte d'emploi salarié » influe sur le choix des familles à diversifier leurs activités en envoyant l'un de leur membre à l'extérieur. Les marchés d'assurances conçus dans les politiques de développement qui peuvent permettre de garantir la main d'œuvre en cas de crise du secteur d'activité sont rares pour ne pas dire inexistant. Ceci est d'autant plus grave lorsqu'elle affecte un nombre important et s'étend sur une longue durée. Les sécheresses répétées ont fragilisé l'agriculture sous pluie dont dépend une bonne partie des masses paysannes. Le déficit pluviométrique entrave le développement agricole et renforce l'insécurité alimentaire. L'incertitude des rendements agricoles impose une diversification des secteurs d'activités et des déplacements à différentes échelles.*

La migration devient donc inévitable car, face à une dégradation continue des ressources entraînant un déficit céréalière, elle demeure une stratégie de survie et d'atténuation à la pauvreté. Elle engendre une relation de complémentarité entre l'émigrant et son milieu d'origine en raison des transferts de fonds qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie du milieu d'origine.

Nous pouvons aussi faire recours à l'approche cumulative de MYRDAL, 1957<sup>7</sup>. Dans cette approche, le changement de contexte social apporté par les migrants dans les lieux de départ ouvre une fenêtre à des mouvements ultérieurs. Ainsi « l'imitation », l'amélioration des « techniques agricoles » et les « changements culturels »...etc. constituent autant de mécanismes qui sont à l'œuvre dans le déclanchement d'une causalité cumulative.

Les envois d'argent font l'objet de plusieurs usages : couverture des besoins alimentaires, restructuration de l'habitat, achat de matériels électroménagers, renouvellement des techniques de productions agricoles en milieu rural, investissement dans des activités commerciales...etc. Ces changements occasionnés par la réussite des premiers acteurs encouragent de nouveaux départs.

---

<sup>7</sup> « Les dossiers du cerc-association n°3, 1999 »

Dans ce cas précis, les premiers immigrants constituent des sources d'information et d'orientation facilitant l'insertion économique et sociale de ces acteurs d'où la théorie des réseaux. Ils constituent selon HUGO, 1981<sup>8</sup> « *un capital social sur lequel les personnes peuvent s'appuyer pour trouver un emploi à l'étranger* ». Selon MASSEY et AL<sup>9</sup>, l'importance « *des réseaux réduit les coûts et les risques de l'émigration entraînant du coup une hausse du taux d'émigration* ».

Dans cette même mouvance Beschers place l'individu au cœur de l'explication des processus migratoires. Il fonde son argumentation sur la capacité d'optimisation de l'individu.

Ainsi, il est amené à se focaliser sur les processus de prise de décision qui suscitent la migration. Selon Beschers, la décision de partir, au lieu de rester, se fait à la suite d'un calcul rationnel opéré par le migrant. L'ensemble de ces actions délibérément rationnelles - pour utiliser une expression wébérienne – constitue le processus migratoire. De ce fait « *les décisions individuelles de migrer sont soumises à la contrainte des modes d'orientations, des facteurs sociaux et des processus de décision socio-psychologique* »<sup>10</sup>. Mais comme la plupart des individus sont membres d'une famille, celle-ci intervient de façon décisive sur la prise de décision.

Dans son ouvrage intitulé *Internationale migration*, Petersen WILLIAM affirme que « *toute étude sur l'émigration doit accorder une attention particulière aux migrants, car ce sont ces acteurs individuels qui décident en dernier ressort – dans la limite des contraintes sociales s'entendent – s'ils doivent migrer ou pas* »<sup>11</sup>. Elle découle d'une certaine vision de la nature humaine qui fait de l'homme, un fin stratège capable d'optimiser ses choix, d'où la notion « d'acteur social calculateur. » Cette approche considère la migration comme une solution qu'apporte un sujet, aux problèmes qu'il rencontre dans sa communauté. Or, nous considérerons à la suite de Michel CROSIER : « *qu'une solution est toujours contingente, car*

---

<sup>8</sup> « Les dossiers de cerc-association n°3, 1999 »

<sup>9</sup> « Les dossiers de cerc-association n°3, 1999 »

<sup>10</sup> BECHERS, J.M, D et HOFFMAN, N., Migration : Vers un nouveau paradigme, in Revue Internationale des Sciences Sociales Vol XXIII, 1981, N°02, P 345.

<sup>11</sup> PETERSEN WILLIAM., Cité d'après KUBAT D et HOFFMAN N., op.cit. P347

*n'étant ni la meilleure ni la seule possible* »<sup>12</sup>. A cela, s'ajoute l'effet contre intuitif et les effets pervers qui caractérisent toute action humaine.

Le modèle marxiste <sup>13</sup>annoncé par Samir AMIN et AMSELLE<sup>14</sup> récuse les interprétations conventionnelles du phénomène migratoire et considèrent que les formules mathématiques peuvent cacher l'inexactitude et l'incohérence des prémisses qui les sous-tendent.

Les migrations ne sont pas le résultat du mouvement de quelques variables économiques et on ne peut, en tout cas, les réduire à des phénomènes fondés sur des motivations personnelles. Elles sont plutôt l'effet d'un développement inégal, imposé par les pays industrialisés à une périphérie maintenue sciemment, dans un état de dépendance économique. Pour ces marxistes, l'existence dans les pays africains d'une économie à double vitesse avec un secteur à haute intensité de capital, produisant pour l'exportation et un secteur traditionnel sacrifié au profit du premier et qui leur sert de pourvoyeur de main-d'œuvre, créé depuis l'époque coloniale, engendre une situation de dépendance entre secteur traditionnel de ces pays et le secteur industriel et entre les pays en voie de développement et les pays développés. Dans ce contexte, la migration n'est rien d'autre que le mouvement naturel des individus de la périphérie sacrifiés vers le centre privilégiée.

Donc on peut conclure que le modèle marxiste que nous avons rencontré dans l'ouvrage de Rica SERGIO <sup>15</sup> traitant des migrations internationales en Afrique, nous a semblé le plus pertinent, par rapport aux autres, pour répondre judicieusement à nos préoccupations du moment.

Cette approche met donc l'accent non sur l'individu, mais sur la communauté. Ainsi, d'après cette perspective, l'importance du flux migratoire varierait en fonction de la situation sociale, économique et des contraintes qu'exerce la société sur ces membres.

---

<sup>12</sup> CROSIER, M et FRIEDBERG, E., L'acteur et le système : les conditions de l'action collective, Paris, Le Seuil, 1992, p12.

<sup>13</sup> Pour l'approche marxiste, les qui s'y réfèrent sont nombreux, mais nous avons choisi arbitrairement les études qui concernent directement l'Afrique.

<sup>14</sup> AMIN SAMIN (SDL) et AMSELLE, J.L., les migrations africaines : réseaux et processus des migrations, 1976, p16.

<sup>15</sup> SERGIO, R. Migrations Internationales en Afrique : aspect légaux et administratif, 1995, p67.

A travers ces théories, nous pouvons noter que la corrélation ressource/population a une certaine importance dans le processus migratoire. L'analyse de ces théories à l'échelle africaine permet de mieux expliquer l'émigration clandestine à Guet Ndar. En effet, la pêche demeure l'activité principale dans la plupart des zones littorales de la sous région ouest Africaine. Hors, cette activité rencontre aujourd'hui d'énormes problèmes tels que la raréfaction des ressources, accessibilité matériel de pêche eu égard à leurs coûts, accessibilité de certaines zones de pêche, etc. Il ressort de cette situation une chute des rendements et un appauvrissement continu de la population de la pêche. Cette difficulté de la pêche, principale source de vie d'une bonne partie de l'humanité à laquelle s'ajoute un sous-emploi décisif, suscite de vastes mouvements migratoires en direction des pays les plus productifs et offrant de nouvelles opportunités capables de répondre aux attentes des populations. Il s'ensuit d'importants flux migratoires en direction des pays développés à la recherche de revenus monétaires et de meilleures conditions de vie.

## B-CADRE CONCEPTUEL

### Migration

**Christian Pradeau<sup>16</sup>** définit la migration comme : « *un déplacement d'individu....et s'analyse en fonction de son ampleur spatial (migration internationale, régionale, intra-urbaine), de sa finalité (migration de travail)* ».

**Pour Brunet et collaborateur (1993)<sup>17</sup>** « *la migration est un déplacement, changement de lieu. Pour les populations humaines, on distingue entre migrations périodiques et migrations définitives, ou du moins à très longue période : celle-ci implique l'abandon définitif ; ou durable ; du lieu de départ ; celles là un retour régulier au lieu de départ, qui reste lieu de résidence. Les migrations définitives sont internes au pays ou externes* ».

Selon **Pierre Georges, 2006<sup>18</sup>** les critères de distinction des migrations portent sur « *la durée de l'absence du lieu d'origine ou de présence au lieu d'arrivée, sur l'unicité ou la répartition du déplacement et sur son cadre juridique* ». En effet, ces facteurs de différenciations permettent de donner à la terminologie suivante : *migrations temporaires, périodiques (navettes), saisonnières, quotidiennes ou définitives*.

Suivant les motifs de départ plusieurs types de migrations peuvent être notés :

- migration économique : Mobilise un certain nombre d'acteurs à la quête d'emploi ;
- migration politique : Elle concerne les personnes victimes de troubles d'ordre politique (persécutions) en cas de guerre par exemple au niveau du pays d'origine. Ces derniers sont « admis au titre humanitaire. » **Pierre Georges (2006)<sup>19</sup>** ;

---

<sup>16</sup> PRADEAU (C), 1998 – Lexique de géographie humaine. Armand colin, paris, 95 pages

<sup>17</sup> BRUNET (R), FERRAS (R) et THERY (H), 1993 – Les mots de la géographie, dictionnaire critique. Montpellier-paris : RECLUS- La documentations Française, 3<sup>e</sup> édition, 520 pages.

<sup>18</sup> GEORGES (P) et VERGER (F), 2006 – Le dictionnaire de la géographie. PUF, 488 pages

<sup>19</sup> GEORGES (P) et VERGER (F), 2006 – Le dictionnaire de la géographie. PUF, 488 pages

- migration professionnelle : Elle concerne des personnes parties en mission pour une durée assez longue ou celles parties pour poursuivre leurs études à l'étranger.

Cependant, la migration à laquelle notre étude s'intéresse est économique. Elle s'agit des migrants pêcheurs s'activant dans le monde de la pêche. « La migration constitue un phénomène durable souvent massif, qui s'effectue sur une distance importante et aboutit à un transfert de résidence et à l'adoption d'un nouveau mode de vie ». Elle peut être interne en s'effectuant à l'intérieur du même pays ou externe nécessitant un déplacement d'un pays à un autre. Rémunératrice. Elle peut être temporaire, saisonnière ou définitive.

### Réinsertion

Selon l'OIM (2006)<sup>20</sup>, la réinsertion est perçue comme un moyen de faire bénéficier aux migrants de retour un travail décent dans leur pays d'origine. Et ainsi éviter qu'il se lance à nouveau dans la migration clandestine. Dans ce cadre trois objectifs sont fixés en premier lieu, l'assistance au retour ; en deuxième lieu, la mise en œuvre des mécanismes de réintégration par une formation et une assistance financière et technique ; troisième lieu, suivi du projet pendant une période de 6 mois à 9 mois pour vérifier la réussite du projet, détecter les éventuels failles et fournir de nouvelles orientations.

Au Sénégal il s'agit d'une action mise en place par l'Etat pour stopper la migration clandestine. C'est sous cet angle que l'Etat a renforcé les structures comme la FNPJ, pour qu'il se charge de financer les projets des migrants de retours. La réinsertion des migrants de retour s'analyse donc dans le domaine professionnel. Or l'insertion professionnelle est le fait pour le migrant de retour de trouver un travail plus rémunérateur dans sa localité d'origine.

Ces migrants clandestins rapatriés sont pour la plupart des jeunes âgés de 17 à 31 ans, avant leur départ leur principale activité était la pêche. Par rapport à l'étude il s'agit de voir si la correction des problèmes de départ a permis aux clandestins d'améliorer leur niveau de vie dans leur milieu d'origine.

---

<sup>20</sup>Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) 2006, Elaboration d'une politique migratoire, vol 2, section 2.3.

## **Emigration**

D'après le Dictionnaire Larousse : « *l'émigration est le départ ou le déplacement temporaire ou permanent d'un individu ou d'un groupe d'individu vers un autre pays* ».

Elle est généralement provoquée par le besoin ou le désir de bénéficier des conditions économiques ou sociales plus favorables bref le mieux être.

Autrement dit, elle peut être définie comme l'ensemble d'une population qui quitte un pays pour aller temporairement ou définitivement dans un autre pays pour des raisons politiques, économiques ou personnelles.

## **Migration clandestine ou irrégulière**

Selon l'OIM (2006)<sup>21</sup>, c'est « une migration qui a lieu en dehors des normes et procédures établies par les États pour gérer un flux ordonné de migrants vers, au travers ou en dehors de leur territoire. »

La migration irrégulière peut être définie aussi comme une migration internationale contrevenant au cadre légal du pays d'origine, de transit ou de destination (Glossaire de l'OIM).

Pour **Gérard Dumont**<sup>22</sup> la migration illicite et irrégulière, celle des clandestins au sens propre du mot est la personne qui entre sans autorisation sur un territoire d'un pays. Elle traverse illégalement une frontière, soit par son propre moyen soit par l'intermédiaire de filières organisées.

En nous référant sur ces différentes définitions, nous pouvons affirmer que la migration par voyage de bateaux renferme une interdiction or celle-ci a connu, dans la période de 2006, une importance grandissante. Beaucoup de jeunes par l'intermédiaire de pirogues s'étaient rendus en Espagne avec comme slogan « Barça wala Barzak » (Barcelone ou la mort).

---

<sup>21</sup> Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) 2006, la gestion des migrations, la migration irrégulière, section 3.12, vol 3.

<sup>22</sup> Dumont (G), 1995- Les migration internationales. Les nouvelles logiques migratoires. SEDES, Paris, 223 Pages.

## Migrant de retour et Rapatrié

Elle est diversement définie : Pour l'organisation des nations unies<sup>23</sup> c'est une personne qui rentre dans son pays d'origine après avoir été un migrant international (long terme ou court terme) et qui à l'intention de rester dans son pays pour au moins un an.

Pour l'OIM (2006)<sup>24</sup>, la migration du retour est un processus consistant à revenir au point de départ. Le mouvement de retour peut être réalisé soit au sein du territoire d'un État donné (par exemple personnes déplacées à l'intérieur de leur pays), soit entre le pays d'accueil et le pays d'origine (par exemple migrants économiques, réfugiés). La notion de retour peut être divisée en sous-catégories, en fonction des modalités du retour (retour volontaire, retour forcé, retour assisté, retour spontané, etc.).

Selon **Marie-Laurence Flahaux**<sup>25</sup> « un migrant de retour doit répondre aux critères suivants. Il faut qu'il passe au moins une année dans le pays d'origine après un séjour à l'étranger de plus d'un an. Il ne s'agit donc pas de l'intention de rester dans le pays d'origine au moins un an mais du fait d'y rester effectivement pendant une telle période. Le fait d'avoir la nationalité du pays d'origine ou du pays d'accueil n'a pas d'importance. En outre, les migrants peuvent aussi bien revenir de façon volontaire et indépendante que dans des circonstances particulières qui le forcent à rentrer. Enfin, le retour peut aussi bien être permanent que temporaire. »

Ces différentes définitions renferment un point commun celui de regagner son pays après l'avoir quitté à un moment donné.

Cependant, il convient de différencier les formes de retour, dans le cadre de l'étude il s'agit d'un retour forcé sans consentement de la personne concernée, le retour est ici non désiré par le migrant mais par les autorités. Du fait aussi de la faible durée de séjour à l'étranger, les clandestins de retour ne peuvent pas être considérés comme des migrants de retour mais des rapatriés même s'ils sont restés plus d'un an dans leur localité d'origine.

---

<sup>23</sup> Op.cit

<sup>24</sup> Op.cit

<sup>25</sup> Les Cahiers de l'Alternance, décembre 2007, Enjeux de l'émigration au Sénégal. Partenariat (fra) (CESTI), 126 pages

## Système de production

Qu'est-ce qu'il faut entendre par système ? Nous n'avons nullement la prétention d'éplucher toute la littérature qu'un tel concept a suscité, mais nous nous en tiendrons simplement aux définitions données pour définir le système mais aussi le système de production que nous serons appelés à utiliser dans le cadre de ce travail.

D'après **PIERRE GEORGES** (2006)<sup>26</sup> l'introduction de la notion de système en géographie met en évidence les relations structurelles et dynamiques des différents éléments agissant sur l'ensemble des données d'ordre économique, social, culturel, technique et politique concernant une portion d'espace et conditionnant ses relations avec d'autres portions d'espace.

Un système peut être défini aussi comme une « *unité globale organisée d'interrelations entre éléments, actions, ou individus* » (**MORIN E. 1977, p. 102**) ou encore « *un ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisés en fonction d'un but* » (**J. DE ROSNAY, 1975, p. 101**).

La définition du concept de système de production a toujours soulevé une controverse au niveau des débats intellectuels. C'est pourquoi et compte tenu de la complexité du concept que **CLAUDE REBONT**, définit le système de production comme « *un mode de combinaison entre mer, force et moyen de travail, à des fins de production végétale et/ou animal commun à un ensemble d'exploitation* », qui ne peut être saisi indépendamment du « système économique et social dans lequel s'effectue les observations ». Une telle définition loin d'être universelle, nous permet au moins d'avoir une idée sur la question.

*Selon LHOSTE (1986), le système de production est « l'ensemble des techniques et des pratiques mises en œuvre par une communauté pour faire exploiter, dans un espace donné, des ressources végétales par des animaux, en tenant compte de ses objectifs et des contraintes du milieu... Les systèmes de pêche mettent en œuvre des modes d'utilisation de l'espace, des relations entre les productions animales et / ou végétales et des modes de valorisation des productions ».*

Dans cette même mouvance **TOURTE (1978)**, définit le système de production comme : « *l'ensemble des productions (végétales et animales) et des facteurs de production (terre,*

---

<sup>26</sup> GEORGES (P) et VERGER (F), 2006 – Le dictionnaire de la géographie. PUF, 488 pages

*capital, travail) que le producteur gère de manière à satisfaire ses objectifs socioéconomiques et culturels au niveau de son exploitation ».*

Dans cette optique nous comprenons par système de production l'ensemble des pratiques et méthodes utilisées par un pêcheur à un moment donné et pour lieu choisi.

## **CADRE OPERATOIRE**

### **Question générale**

L'émigration clandestine a-t-elle provoqué une crise du système de production de la pêche et une contrainte de réinsertion des migrants clandestins rapatriés dans la localité de Guet Ndar?

### **Questions spécifiques**

1- L'émigration irrégulière a-t-elle entraîné une baisse des facteurs de productions?

2- Les migrants irréguliers rapatriés se réinsèrent-ils dans la vie socio-économique?

### **Objectif générale**

Etudier les effets de l'émigration clandestine sur les changements du système de production de la pêche et les contraintes de réinsertion des migrants irréguliers rapatriés.

### **Objectifs spécifiques**

1- Identifier les changements introduits par la migration clandestine dans les facteurs de productions.

2- Montrer les contraintes de réinsertion des migrants clandestins rapatriés.

### **Hypothèse générale**

L'émigration clandestine entraîne une modification dans le système de production de la pêche et une contrainte de réinsertion des migrants clandestins rapatriés dans la localité de Guet Ndar.

### **Hypothèses spécifiques**

1- l'émigration irrégulière entraîne une baisse de la main-d'œuvre et des facteurs de production.

2- Les migrants clandestins rapatriés ont certainement des problèmes de réinsertion socio-économique.

Hypotheses	Variables	Indicateurs
L'émigration clandestine entraîne une baisse de la main d'œuvre et des facteurs de productions.	L'émigration clandestine.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le départ de la population active.</li> <li>- Départ des capitaines de pêche.</li> </ul>
	Une baisse de la main d'œuvre et des facteurs de la production.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'expertise de la pêche locale.</li> <li>- baisse drastique de la production en produits halieutiques.</li> <li>- Baisse de revenus.</li> <li>- Absence de nombre de pirogues.</li> </ul>
Les migrants clandestins rapatriés rencontrent certainement des difficultés de réinsertion socio-économique dans leur milieu.	Les migrants clandestins rapatriés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapatriés par l'Etat.</li> <li>- Retour volontaire.</li> </ul>
	Les difficultés de réinsertion socio-économique dans leur milieu.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rejet.</li> <li>- Trouver un travail.</li> <li>- Problème financier.</li> <li>- Problème familial.</li> <li>- Souffrance du voyage en mer.</li> </ul>

## MÉTHODOLOGIE

Tout travail qui se veut scientifique répond à une méthodologie. C'est ainsi que nous avons adopté une méthodologie basée sur trois axes: la revue documentaire, le travail de terrain et le traitement des données.

### **La Revue documentaire**

Nous avons visité divers centres de documentation et de bibliothèques. Il s'agit entre autres IRD, CODESRIA, OIM, ENEA, IFAN, SRPSL, et des bibliothèques de l'UCAD et de l'UGB.

Nous avons également visité de sites web des organismes spécialisées sur les questions de recherches liées à l'émigration clandestine.

Les articles de journaux ainsi que de textes et des rapports de chercheurs nous ont été d'un apport considérable pour le travail.

Notons aussi qu'une bonne partie de notre documentation est parvenue de certaines individualités qui ont voulu nous prêter ou nous offrir (gracieusement) des documents.

De cette documentation, nous sommes passés à l'enquête de terrain.

### **Enquête de terrain**

Pour faire ce travail de terrain, nous avons utilisé deux instruments de collectes : l'enquête et l'entretien.

D'abord pour le questionnaire ménage des pêcheurs nous nous sommes adressé aux chefs de ménage qui par leur voix vont parler au nom de toute la famille.

En sachant que le nombre de ménages de pêcheurs dans ce quartier est de 2185<sup>27</sup>. L'échantillonnage au 1/10 a été retenu. Le rapport nous donne 218,5 comme résultat. Pour la représentativité de l'échantillon nous avons préféré arrondir à 220. Le choix de cet échantillonnage est guidé par le fait que nous avons une population importante et du fait, d'un manque de temps et de moyens financiers, nous nous en sommes limités à ces 220 ménages de pêcheurs.

---

<sup>27</sup> D'après Diagnostic de Santé Communautaire de Guet Ndar

Ce chiffre a été réparti entre les trois sous quartiers de la localité : Lodo, Ponde Kholé et Dack. Un quota de 73 ménages a été enquêté dans chacun de ces sous-quartiers. Cette répartition égale traduit pour nous une volonté de rechercher des informations de manière équitable dans les ménages de pêcheurs, c'est pourquoi nous n'avons pas pris en considération la taille des ménages de pêcheurs selon les sous quartiers.

Par contre, pour ce qui est des migrants clandestins de retour, nous avons pris un échantillon de 80 migrants clandestins rapatriés. Le choix de ces 80 rapatriés peut être expliqué par le profil identique qu'ils présentent face aux problèmes de réinsertion et la difficulté de les localiser, de nos faibles moyens financiers etc. Et rappelons que M. Abdou Diallo gestionnaire de l'association Ousmane Thiané Sarr (ROTS) et animateur à la convention pour le développement intégré (CDIG) nous a beaucoup aidés, en établissant les contacts avec les migrants clandestins rapatriés.

Ainsi, la présence de cette personne à nos côtés instaurait un climat de confiance et de dialogue réussi avec les rapatriés. Il évitait de préciser la nature de l'étude car selon les rapatriés d'autres avant nous avaient déjà fait des enquêtes sur eux en leur promettant quelque fois des lendemains meilleurs mais en vain. Dans l'ensemble, l'enquête s'est déroulée sans grande difficulté.

Les rapatriés ont été d'une grande disponibilité en acceptant volontairement de répondre à nos questions et de partager même leurs anecdotes entrecoupées quelques fois de fous rires.

Enfin, l'entretien consiste à effectuer des échanges avec des personnes ressources, les différents responsables d'association de pêcheurs et les responsables des services régionaux qui interviennent dans le domaine de la pêche sur la base d'un guide d'entretien. Il nous a permis de réunir les perceptions et les sentiments de certaines personnes ressources et de certains responsables des services régionaux de pêche sur le monde de la pêche et sur la modification du système de production de la pêche à travers l'émigration clandestine.

L'administration du questionnaire a été faite dans la langue nationale la plus parlée du pays «le wolof» car la quasi-totalité des rapatriés et des chefs de ménage de pêcheurs sont des analphabètes.

## **Le traitement de l'information**

Pour le traitement de l'information, on a eu recours aux logiciels de traitement de données Excel et Word. Ainsi, ils nous ont permis de présenter l'information sous formes de tableaux et de figures.

Cependant, il nous faudrait signaler que l'outil informatique nous a été d'un grand apport. En effet, nous sommes parvenus à y traiter certaines données avec bien sûr l'assistance d'un spécialiste qui nous a beaucoup aidés à finaliser le dépouillement et surtout le traitement de certaines données. De même les tableaux, les figures ont pu être réalisés grâce à l'outil informatique.

## **Les difficultés rencontrées**

Comme toute activité de recherche, notre travail de terrain a connu une série de difficultés. Dès l'entame de notre enquête, l'approche auprès des personnes ciblées pour l'entretien de l'objet de l'étude était très difficile.

En effet, les zones de départ ont connu la visite des éléments de la police. Ainsi, les populations nous considéraient comme journaliste, comme agent de l'Etat, ou comme quelqu'un qui veut tirer profit de cette étude et même parfois des policiers.

L'enquête se poursuivait jusqu'à la nuit aux environs de vingt deux heures (22h) car la plupart d'entre eux n'étaient disponibles qu'à partir du soir, après leur travail quotidien.

On a noté aussi un laxisme des autorités qui répondaient tardivement à nos demandes et parfois même nous ignorer.

**PARTIE 1 : PRESENTATION DE  
LA ZONE D'ETUDE**

Le quartier de Guet Ndar se trouve dans l'agglomération de Saint Louis. Elle se situe au Sud Ouest de Saint Louis sur la partie méridionale de la langue de barbarie (une langue de terre d'une longueur de 24 km et d'une largeur de 250m). Ce quartier s'étend sur une bande littorale, large en moyenne de 200m et d'une longueur de 1 km depuis le pont Moustapha Malick Gaye et la place de la République (Place pointe à Pitre) au Nord, jusqu'au cimetière du Sud.

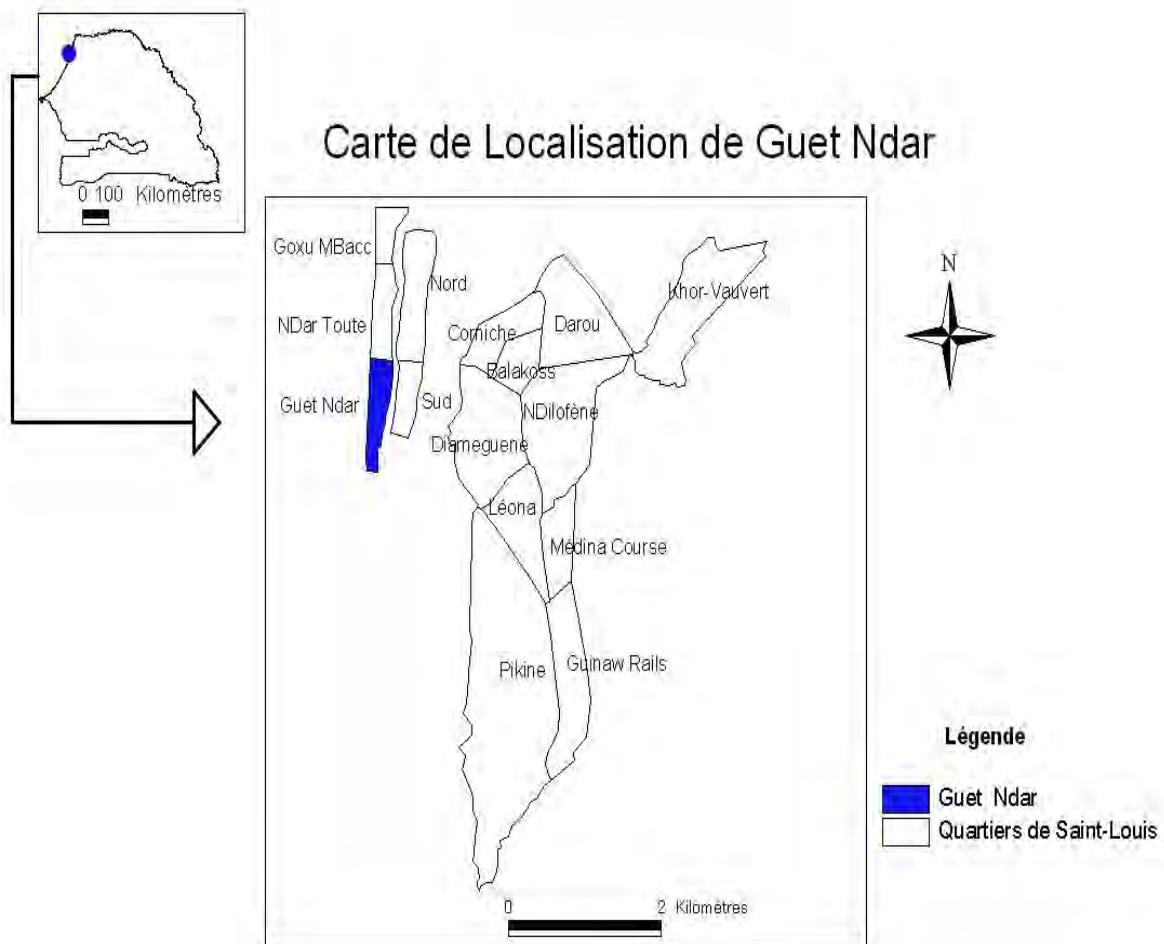
Cette délimitation ne prend pas en compte la nouvelle zone d'extension qui est l'hydrobase. Celle-ci découle d'un programme de décongestionnement des populations de Guet N'dar dont une partie a regagné Goxumbaac.

Deux voies divisent le quartier dans le sens de la longueur : l'avenue Lamothe qui prolonge au Sud l'avenue Dodds et La rue Bou El Mogdad père, il y'a onze rues transversales.

Il est divisé du Nord au Sud en trois sous quartiers que sont : Lodo, Dack et Pondekholé

Dack et Pondokholé sont les sous quartiers les plus anciens de Guet Ndar. L'avenue Lamothe, qui est très animé rend difficile la circulation est doublée à l'Est par l'axe Bou El Mogdad Seck. Par sa position, Guet Ndar bénéficie d'une situation qui le donne à une vocation unique de pêche. Sa situation et sa localisation incitent beaucoup sa population à se livrer à l'activité de pêche. Le site étant précaire et reste menacé à cause des eaux qui l'entourent.

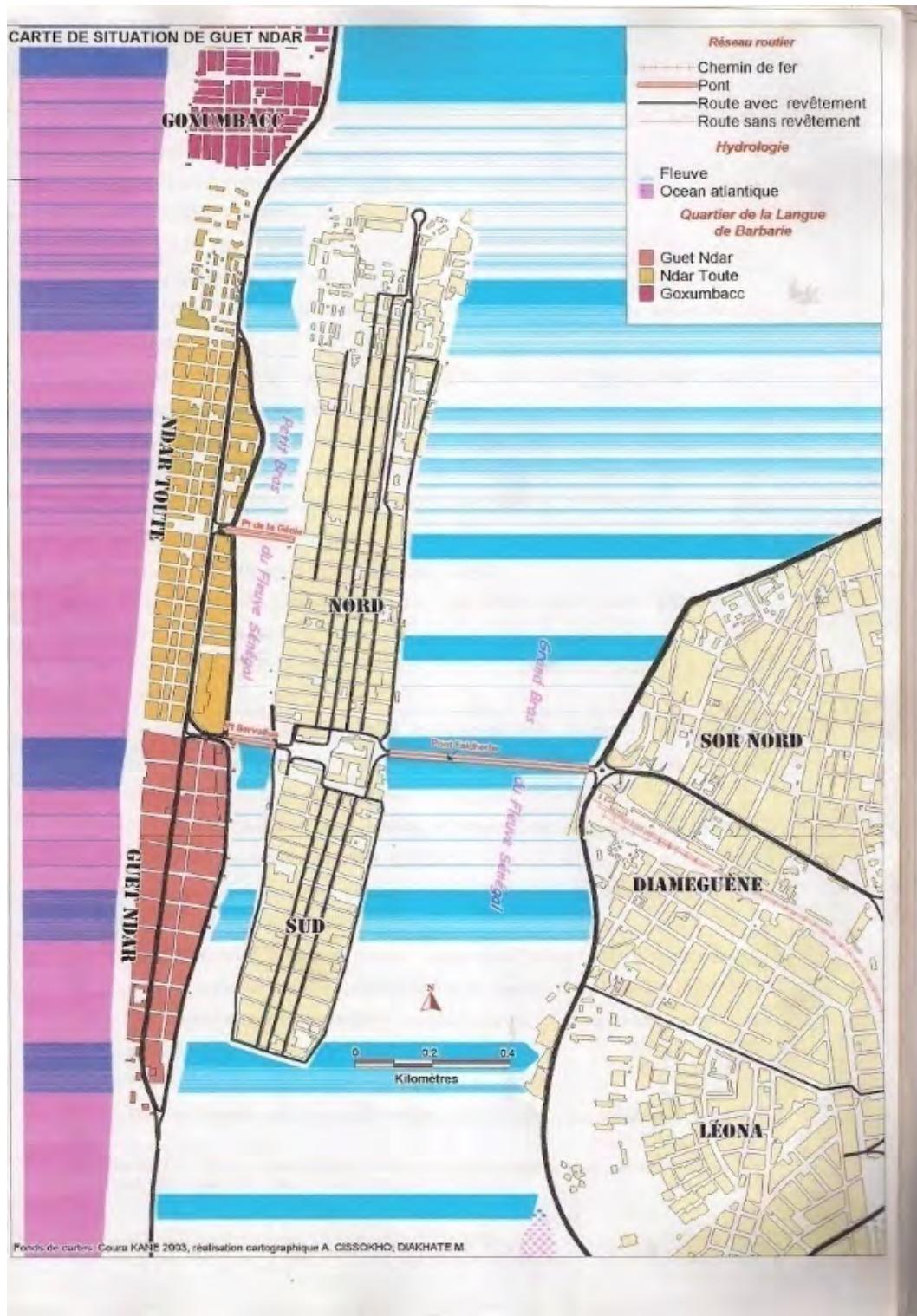
**Carte n°1 : Localisation du quartier de Guet Ndar**



Source : Fond de cartes du mémoire Omar Ly Thiam

Réalisation cartographique: Moustapha Gueye 2010

**Carte n°2 : carte de situation du quartier de Guet Ndar**



Fond de cartes : Coura Kane 2003,

Réalisation cartographique : A. Cissokho, Diakhaté M

## **CHAPITRE I : LES CONDITIONS PHYSIQUES**

### **I-1 Relief.**

La topographie au niveau de Guet Ndar est en général très basse et ne dépasse pas les 7m. L'altitude maximale au niveau de Guet Ndar est de 4,30m. Ce relief assez bas montre en partie la précarité du site exposé souvent aux problèmes d'inondation et d'érosion côtière dès que la houle dépasse parfois le mur de protection.

### **I-2 Climat.**

Située à 16°02 Latitude Nord et 16°30 Longitude Ouest, Saint Louis subit l'influence de l'Anticyclone des Açores pendant toute la saison sèche. Les Alizés maritimes soufflent pendant cette période. Les côtes sont sous l'effet des courants froids des canaries. Ce climat est de type « subsaharien ». Des fois les Alizés maritimes sont remplacées temporairement par l'harmattan venant de l'Est. Par contre l'hivernage est dominé par la mousson et la température varie entre 25° et 35°C. C'est en cette période que la côte est baignée par le contre courant équatorial. Au fait, le climat du quartier est de type tempéré, fortement influencé par les vents marin et fluvial. Ce climat influe de manière décisive sur la vie des pêcheurs et ne favorise pas le développement de la végétation riche, variée et abondante. Excepté son littoral Sud où se développent des filaos et des plantes herbacées résistant au sel, Guet N'dar n'a pratiquement pas d'arbres et d'espaces verts.

### **I-3 Température.**

En saison humide à Saint Louis, les températures sont très rarement au dessus de 35°C. Par contre en saison sèche, elles peuvent descendre jusqu'à 15°C et parfois même moins. Cette température de 15°C est idéale pour la reproduction et le développement de certaines espèces halieutiques, la pêche devient alors favorable à cette période.

### **I-4 Hydrographie.**

Les eaux de l'Océan Atlantique et du Fleuve Sénégal déterminent et rythment la vie de Guet Ndar. La côte de Saint Louis est en conformité avec le relief du sol, plate, rectiligne, bordé de dunes sableuses peu élevées. Au niveau de Saint Louis, le plateau continental sénégalais se présente comme un plateau ondulé avec des replats s'étendant parfois sur une dizaine de km. Les marées sont relativement importantes. La mer à Saint Louis monte plus lentement qu'elle ne descend. Les marées sont de type semi-diurne.

Le fleuve Sénégal se divise en deux au niveau de Saint Louis :

- Le grand bras du fleuve, large environ plus de 500m sépare le faubourg de Sor de l'Ile de Ndar.
- Le petit bras large entre 100 et 150m a une longueur de 2,5 km et longe la partie Est de la Langue de Barbarie.

Guet Ndar n'a pas encore connu d'inondations brutales ou graves causés par les eaux fluviales mais est victime de nos jours par une érosion côtière.

## **CHAPITRE II : OCCUPATION SPATIALE ET DIVERSITE DES ACTIVITES**

### **II-1 Occupation spatiale**

#### **II-1-1 Les données démographiques**

##### **II- 1-1-1 Historique du peuplement de Guet Ndar.**

Guet N'dar est un faubourg des pêcheurs. Son existence pluriséculaire fait de ce quartier une des plus anciennes entités urbaines de Saint Louis. Il reste difficile de fixer avec précision sa fondation mais ce que nous pouvons dire son édification remonte au moins au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Mais elle est émaillée par beaucoup de controverses.

Toutefois, nous en retenons celle-ci :

Ce quartier paraît-il fut créé deux (02 siècles) avant la découverte de la ville de Saint Louis vers XVI<sup>ème</sup> siècle. Concernant l'appellation de Guet N'dar plusieurs versions sont recueillies. Etant un centre actif de pêche, certains se basent précisément sur ce fait, disent que Guet est un dérivé de « guetti » qui veut dire aller « aller à la pêche à la ligne ». D'autres soutiennent le contraire, avec la proximité de l'océan, prétendent que ce nom vient de « gueth » qui signifie « mer ». On pourrait bien supposer que, puisqu'il y avait sur le sommet de la dune, depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle une batterie chargée de faire le guet, ce serait là l'origine de cette appellation.

Mais la version la plus plausible et la plus vraisemblable, et c'est l'opinion la plus répandue chez les Guet Ndariens que le nom de leur quartier vient du Wolof « guet signifiant pâturage » qui veut dire « parc à bestiaux ». C'était là, en effet, que les maures amenaient leurs chameaux et leurs ânes pour les faire paître sur l'autre rive.

Village traditionnel loti pour la première fois en 1908 car il n'a pas été une préoccupation pour l'administration coloniale. Ce quartier jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle n'était qu'un gros village de paillote, des baraqués qui furent ravagés par de violents incendies, comme le décret Pierre Loti : « *Guet N'dar, la ville nègre bâtie en paille grise sur le sable jaune. Des milliers de petites hautes rondes, à moitié cachées derrière des palissades de roseaux secs et coiffées toutes d'un grand bonnet de chaumes* ». Il y'a beaucoup d'événements majeurs heureux ou malheureux qui ont marqué le processus d'évolution de ce quartier.

Le peuplement de ce quartier est issu d'un processus évolutif favorisé par une multitude de mouvements migratoires notamment ceux de l'extérieur vers l'intérieur du quartier.

Les habitants du quartier Sud avaient quitté leur localité pour rejoindre Guet N'dar suit à un Arrêté du gouverneur colonial. Ils sont suivis de populations des empires disloqués du Cayor, du Baol, du Sine voire du Djollof qui fuyaient l'insécurité et la famine.

Le développement spatial de Guet N'dar est marqué par trois grandes étapes :

- La première concerne l'arrivée massive des populations saisonnières walo walo et cayoriennes et des tanneurs maures qui ont résidé à Goxu Mbaac ;
- La deuxième étape fut marquée par les opérations techniques appelées « seuk »
- La troisième se caractérise par les mouvements de décongestionnement et de déguerpissements vers l'hydrobase et Goxu Mbaac.

## **II- 1-1-2 Une population en croissance**

Guet Ndar est marqué par une très forte urbanisation et est le reflet d'un urbanisme médiocre. Ce quartier a une superficie de 26 ha et une population de 25438 habitants (D'après le PDU-Saint-Louis Horizon 2025), et une densité brute de 1496,3 habitants/ha en 2008. Ce qui en fait le quartier le plus peuplé par rapport au reste de la Langue de Barbarie en concentrant 13,43% de la population communale et une zone d'hyper concentration humaine. En outre, cette population est composée de 2185 ménages (D'après diagnostic de santé communautaire de Guet Ndar).

C'est aussi un espace très exigu avec une superficie de 26 ha occupé par une population très nombreuse.

Au fait sa forte croissance démographique et l'étroitesse de son cadre de vie ont entraîné une dégradation des conditions de vie qui est le résultat de plusieurs facteurs : décalage entre croissance démographique et croissance des ressources, insuffisance des ressources financières indispensables à l'aménagement du cadre de vie, insuffisance criarde en matière

de services urbains. En somme, la forte poussée démographique et l'étroitesse de l'espace ont favorisé une dégradation des conditions de vie.

**Tableau 1 :** Evolution démographique de Guet Ndar

Année	1960	1970	1976	1988	2001	2002	2008
Commune de Saint Louis (population)	55730	80871	83544	115143	174691	179585	189343
Guet Ndar	3121	9435	11695	13602	22029	22566	25218

**Source :** Tableau réalisé par Moustapha gueye (2011) avec les données du SRSD (2008)

A partir de ce tableau ci-dessus, nous constatons à Guet Ndar une évolution démographique significative car sa population est passée de 3121 habitants en 1960, soit 5,6% de la population communale, à 25218 habitants en 2008, soit 13,43% de la population communale. De même que sa densité brute a augmenté aussi passant de 183,5 habitants/ ha en 1960 à 1496,3 habitants/ha en 2008.

L'insoutenable pression démographique a induit une pression sur le foncier et pose un problème de planification et de gestion urbaine.

## **II-1-2 Les problèmes de planification et de gestion urbaine**

Le désordre spatial n'est pas exclusivement tributaire de la démographie débordante du quartier, il tient aussi à l'origine de l'occupation. Celle-ci est massive et spontanée sans plan préalable. La production parcellaire et l'extension du quartier n'ont obéi à aucun souci de planification urbaine. Même les supposés plans d'occupation qui semblaient organiser et canaliser l'implantation dans le quartier ne constituent pas des modèles, ils manquent de précision.

On peut affirmer leur efficacité au vu de l'irrégularité de la trame urbaine. Ces différents plans loin de soutenir l'organisation de l'espace se limitent à sa délimitation.

Face à toutes ces lacunes aussi limitées, le tissu urbain se développe avec son cortège d'indigences.

Le lotissement conçu préalablement pour recevoir au maximum quelques dizaines de parcelles de taille standard s'est beaucoup étendu et densifié. Il a dépassé de loin toutes les prévisions sur lesquelles était programmée son extension. Le croît rapide de sa population se dresse comme étant l'explication. Ainsi cette croissance rapide s'est exprimée spatialement par une remarquable surcharge humaine suivant une densité de 755<sup>28</sup> habitants à l'hectare, densité communale la plus élevée et parmi les plus considérables du continent

L'urbanisation active du quartier suscite un grand besoin d'espace qui ne peut être réglé ici. Le quartier ne dispose pas de zone d'extension et la stratégie développée par les populations résidentes consiste à sur densifier les trames occupés. La voirie est envahie par les impasses. A l'intérieur de la parcelle, les transformations concernent le style des constructions, l'espace véranda disparaît dans les plans.

Le paysage urbain est pittoresque et confus. Les îlots sont imbriqués les uns dans les autres sans une délimitation précise. Le paysage aérien est lui aussi très surchargé. Des objets divers s'y localisent: des poteaux de séchoir, des antennes de télévision, des fils électriques etc.

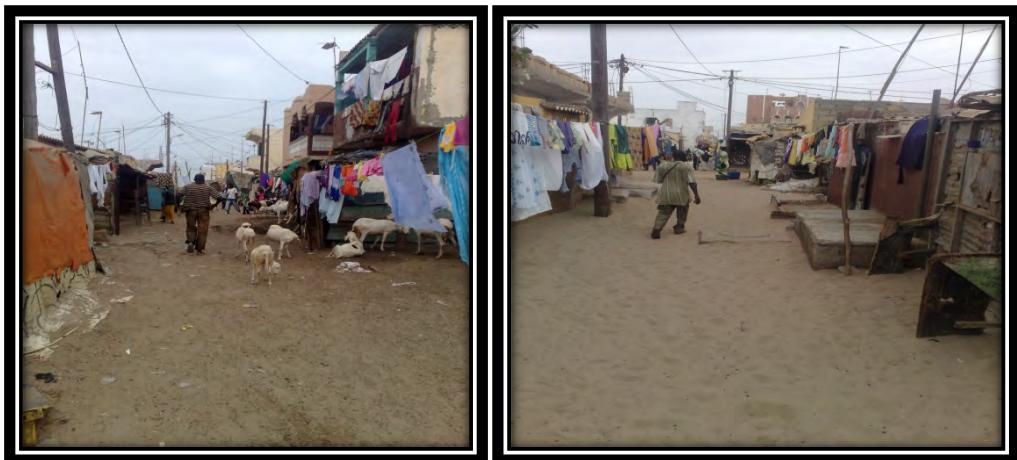
Le coefficient d'occupation du sol est élevé et ne favorise pas la mise en place d'un réseau d'assainissement divers et efficace. Il en résulte que l'assainissement collectif et individuel est lacunaire. L'insalubrité et la forte morbidité sont bien enracinées dans le quartier.

La gestion et l'organisation de son espace sont restées un réel casse tête pour l'autorité publique et pour les différentes générations d'architectes urbanistes et aménagistes qui ont tenté de restructurer l'espace habité dans ce quartier. Depuis 1908, des plans de lotissement ont été successivement élaborés sans succès.

---

<sup>21</sup> Cette densité donnée par le service régionale de la statistique nous paraît sous évalué. D'autres sources la situaient environ 1500 habitants à l'hectare: soleil du 3 octobre 1993.

## Photos N°1 et 2 : Photos illustrant l'exigüité des logements



**Source:** Enquête Gueye Moustapha (2011)

Photos N°3 et 4 : Contraste de l'habitat au niveau de Guet Ndar : Habitat moderne et habitat précaire



**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

## **II-2 Diversité des activités**

La vie économique du quartier de Guet Ndar est largement dominée par la **pêche**. S'ensuit le **commerce** qui est l'activité secondaire et les autres activités telles que **l'artisanat, la mécanique etc.**

### **II-2-1 La pêche**

La chute des rendements agricoles liée aux années répétées de sécheresse a accentué l'expansion du secteur de la pêche. Il répond aux besoins alimentaires et d'emplois pour les populations abritant le littoral ou l'hinterland.

« Au niveau mondial, 75% de la production issue de la pêche et de l'aquaculture était destiné à la consommation humaine en 2001... et plus d'un milliard de personnes dépendaient entièrement en 2001 du poisson comme source de protéines animales c'est-à-dire 30% de leurs apports protéiques journalières. En plus de cela, plus de 35 millions de personnes dans le monde étaient directement employées dans la pêche et de l'aquaculture en 2000 contre 28 millions en 1990 » (FAO 2002 cité par CAMARA, 2008).<sup>29</sup>

A l'échelle nationale, la pêche occupe aujourd'hui une place négligeable dans l'économie sénégalaise. Elle représente 12% du PIB du secteur primaire et 2,5% du PIB total. 15% de la population active s'exerce dans le secteur de la pêche soit environ 600.000 personnes au niveau national (Mbaye 2005).<sup>30</sup> Ce rôle joué par la pêche sur l'économie sénégalaise est le résultat de ces nombreux points de débarquement qui ont sillonné le long de sa bordure littorale.

A Guet Ndar (surnommé quartier de pêcheurs), la localisation explique la prépondérance de la pêche qui demeure de loin l'activité principale et dominante. Elle a gardé son organisation traditionnelle dont la famille est le fondement. Elle est la principale occupation pour l'essentiel des actifs du quartier. 80% de sa population active y travaille.

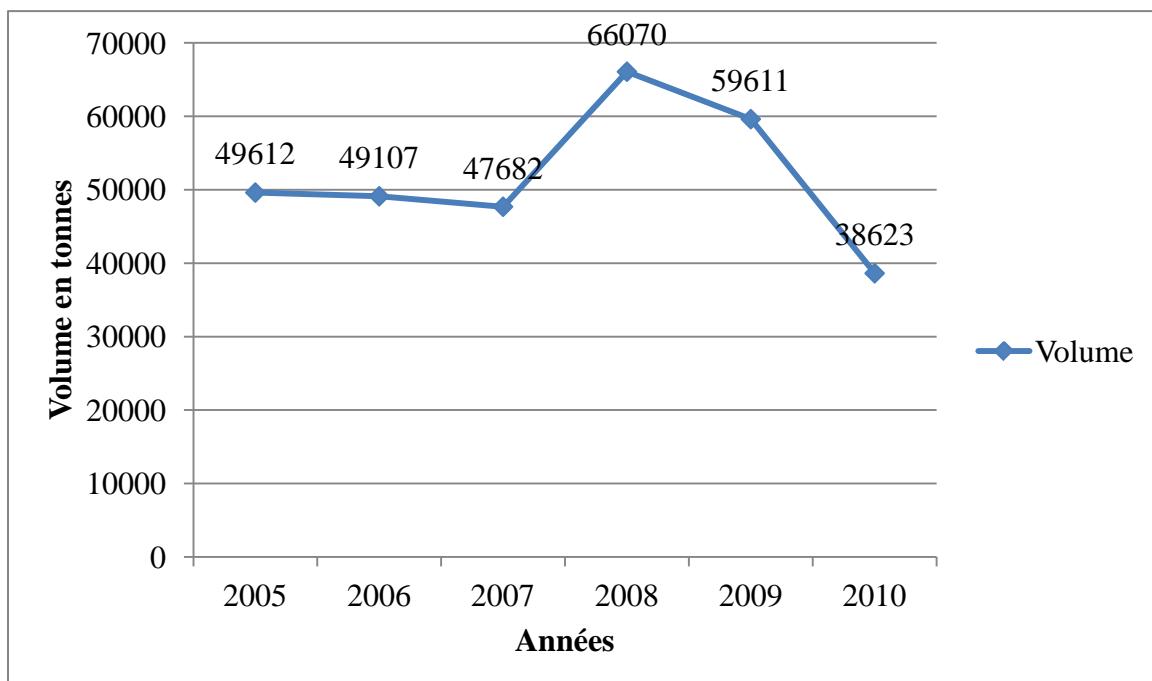
---

<sup>29</sup> CAMARA (M.M.B), 2008 : Quelle gestion des pêches artisanale en Afrique de l'ouest ? Etude de la complexité de l'espace halieutique en zone littorale Sénégalaise. Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, UCAD, DK, géographie humaine 336 pages.

<sup>30</sup> MBAYE (L.), 2005 –Etat des lieux de la filière de transformation des produits halieutiques au Sénégal. 40pages

## II-2-1-1 Evolution des mises à terre à Saint-Louis

**Figure 1: Evolution des mises à terres (en tonne) de Saint-Louis (2005-2010)**



**Source :** Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Saint-Louis

D'après ce tableau, le volume moyen annuel des mises à terre à Saint-Louis s'élève à 51 784 tonnes. L'analyse des mises à terres à Saint-Louis de 2005 à 2010 montre une évolution annuelle dont les années 2008 et 2009 ont enregistré les volumes les plus importants avec successivement 66 070 tonnes et 59 611 tonnes et 2005 le volume le moins important avec 49 612 et 2010 le volume le plus faible avec 38 623 tonnes. En 2005, 2006, 2007 et 2010, les mises à terres ont baissé par rapport à la moyenne soit respectivement 49 612 tonnes, 49 107 tonnes, 47 682 tonnes et 38 623 tonnes. En 2010, 38 623 tonnes sont débarqués soit une baisse de 13 161 par rapport à la moyenne. La baisse de ces mises à terres peut être expliquée par la surpêche que pratiquent les unités industrielles sur le plateau continental sénégalo-mauritanien. Cette situation a favorisé la faillite des pêcheurs saint-louisiens.

## **II-2-1-2 Les industries d'appui à la pêche**

Pour éviter des pertes décisives, quelques unités industrielles sont mises en place.

- Unité de transformation**

La transformation des produits de la pêche occupe une place importante à Saint-Louis. Chaque année, le tiers de production en moyenne est traité dans les aires de transformation où évoluent (800) femmes selon l'Agence de Développement Communal de Saint-Louis.

Il existe deux (2) à Guet Ndar l'un est situé sur la berge maritime tout près du quai de pêche, l'autre est situé sur la berge fluviale tout près du quai de pêche donc ils sont symétriquement opposés par rapport au quai de pêche appelés sine. Un nouveau site de transformation est en voie de construction situé derrière les cimetières avec un financement de **300.000.000** de francs CFA fournie par l'ONG Habit Africa. On y trouve des espèces comme: « tambadieng », « kéthiakh », le « salé séché », « Guedj », « yét ». Ces produits sont vendus dans les régions de l'intérieur du pays.

## **• Unité de conservation**

Il existait jadis à Guet Ndar une unité de conservation appelée SOFRINORD puis COFRINORD. Maintenant, il n'en n'existe plus. Cependant force est de rappeler qu'il y'a un complexe frigorifique situé à l'hydrobase non loin de Guet Ndar. Ce complexe frigorifique est fréquenté quotidiennement par les mareyeurs, les petits commerçants de par leur pouvoir d'achat ainsi que les piroguiers désirant passer des jours en mers. La quantité vendue par chaque unité varie en fonction des mises à terres. Afin de conserver les productions à frais, l'utilisation de la glace devient inéluctable pour les distributeurs parcourant des kilomètres avant d'arriver aux marchés de consommation. C'est dans ce contexte qu'il existe plusieurs unités de fabrique de glace dont leur vocation n'est pas de conserver les produits halieutiques.

### **II-2-1-3 Le mareyage**

Les acteurs s'activant dans le mareyage peuvent être regroupés en deux groupes: les grands mareyeurs souvent propriétaires de camion frigorifiques et jouant une importante assise financière auprès des pêcheurs et les petits mareyeurs dépourvus de camion frigorifiques et de difficultés financières. A l'opposé des grands mareyeurs, les petits mareyeurs écoulent leurs productions sur le marché local. Les grands mareyeurs assurent la distribution de la production à frais sur le marché national et sous-régional. Les volumes absorbés par le mareyage sont plus soutenus pendant la saison sèche à Saint-Louis qui constitue un centre de débarquement pourvoyeur en masse de pélagiques côtières principales espèces consommées à l'intérieur du pays. Ces mareyeurs viennent en majorité de l'intérieur du pays et même de la sous région.

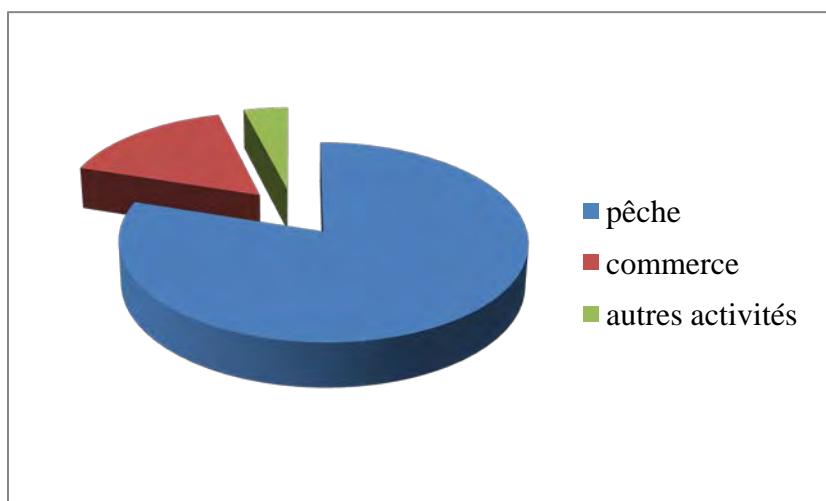
## **II-2-2 Les autres activités**

Le commerce est la deuxième activité économique dans ce quartier, occupe 16% de la population active. Au fait, le commerce résulte des produits frais ou transformés issus de la pêche et qui sont écoulés au niveau des marchés locaux et des quartiers de la ville de Saint Louis ou au niveau national voire internationale.

En plus de ses activités importantes viennent d'autres activités moins importantes dans ce quartier telles que l'artisanat, le transport, la mécanique etc.

Nous constatons la présence des fonctionnaires qui sont en nombre infime tels que les enseignants, les infirmiers et les agents de l'administration.

**Figure 2 : Les principales activités de Guet-Ndar**



**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)



## **PARTIE 2: LES MOTIFS DE DEPART**

Phénomène géographique sans nul doute, l'émigration clandestine reste au cœur des débats depuis le mois d'avril 2006. Cependant elle ne doit pas être appréhendée sous un angle unidimensionnel et unidirectionnel. Dès lors les conclusions hâtives partielles et parcellaires ne sauraient l'expliquer objectivement. Ainsi, le désir des jeunes sénégalais de migrer vers l'Europe découle des difficultés de certains secteurs moteurs de l'économie nationale et des opportunités que semble offrir les pays d'accueil. Face à ce constat, les causes les plus déterminants sont celles économiques, sociales.

## **CHAPITRE I- LES MOTIFS D'ORDRE ECONOMIQUE**

A l'image de tous les autres secteurs de l'économie sénégalaise, la pêche traverse une difficulté profonde. Le seul fait que l'Etat aujourd'hui, semble s'intéresser au dit secteur en y investissant des sommes très importantes, laisse apparaître l'état des problèmes que vit la pêche.

A Saint-Louis où elle constitue la seule activité productive notable, les problèmes touchent aussi bien la pêche elle-même que les activités annexes.

Opérer à une sorte de diagnostic semble un préalable pour, non seulement saisir les causes de ces problèmes, mais aussi mieux appréhender les motifs de départ.

Un processus de paupérisation a frappé les communautés halieutiques jusque là épargnées par l'érosion des revenus. Ces populations ont toujours pu assurer grâce aux ressources tirées de la mer à la fois leur subsistance et aussi leurs revenus générés par la vente des produits frais ou transformés assurée par des femmes.

A ce propos, nous avons relevé quelques phénomènes qui nous semblent être les principaux problèmes de la pêche.

Il s'agit de la migration guet-ndarienne, l'appauvrissement de l'espace exploité, du rétrécissement commercial avec la domination abusive des mareyeurs, des problèmes d'accès à certaines zones du domaine maritime, le problème de la délivrance des licences de pêche, etc.

Sans doute, Joal, Mbour et Kayar continuent de recevoir un grand nombre de familles de pêcheurs saint-louisiens plus particulièrement guet-ndariens qui, dans ces centres, année après année, ont enraciné leurs habitudes. Mais, les hommes de mer sont de plus en plus nombreux,

surtout les jeunes, à travailler dans des centres moins fréquentés et qui, pour cette raison, échappent à la domination des mareyeurs : Fass Boye, Goudomp, Ziguinchor et depuis le milieu des années 80, de plus en plus, Banjul et Nouachott.

Aujourd’hui, ce sont essentiellement des guet-ndariens qui assurent l’approvisionnement quotidien en marée de ces deux capitales.

La diversification des migrations s’accompagne d’un allongement de leur durée. Les départs les plus nombreux restent ceux de la saison sèche, de Décembre à Avril à cause des contraintes de conditions nautiques, quand l’alizé maritime souffle et rend la barre presque infranchissable. Mais, dans ces dernières années, les séjours hors Guet-Ndar ont tendance à se prolonger jusqu’en Juin, à déborder par conséquent sur la période de campagne dans le Nord du Sénégal.

En juillet, commence la migration d’hivernage. Elle met en mouvement trois mille pêcheurs environ d’après l’inspecteur du service régional des pêches de Saint-Louis. Ils regagnent Guet-Ndar en novembre, lorsque s’achève la campagne sur la petite côte. Ce retour, cependant, est bref, puisque dès la seconde quinzaine de décembre, tout le monde se prépare à nouveau au départ vers le Sud.

Leur mobilité saisonnière est aussi à mettre en rapport avec le déplacement de la faune marine le long du littoral sénégal-mauritanien au cours de l’année. Les pêcheurs guet ndariens vont à la recherche des zones de capture les plus poissonneuses, d’un point de la côte à l’autre, selon la saison.

L’analyse historique des flux migratoires guet-ndariens, est rendue ardue par l’insuffisance d’éléments permettant de les situer dans le temps et dans l’espace. Cependant, des données récentes portant sur les deux dernières décennies, permettent d’analyser ces migrations littorales de Saint-Louis à Ziguinchor. Ainsi, l’analyse des données (2001-2003) relatives à l’origine géographique des pêcheurs migrants dans plusieurs centres principaux de pêche de ce littoral met en évidence quelques grands courants migratoires des pêcheurs guet-ndariens s’effectuant sur de longues distances. (Tableaux 1,2).

**Tableau 2 :** Nombre de pêcheurs migrants à Mbour selon leur origine géographique (2001-2003). **Source :** Service des Pêches de Mbour

		Origine géographique			
Année	Nombre de pêcheurs	Guet-Ndar	Yoff	Rufisque	Fass Boye
2001	1022	810	6	8	198
2002	1720	1392	8	12	308
2003	2004	1584	8	16	396

**Tableau 3:** Nombre de pêcheurs migrants à Joal selon leur origine géographique (2001-2003). **Source :** Service des Pêches de Joal

		Origine géographique			
Année	Nombre de pêcheurs	Guet-Ndar	Yoff	Rufisque	Kayar
2001	1045	832	15	102	56
2002	1205	742	12	105	92
2003	1362	976	7	150	63

**Il n'en reste pas moins que les migrations privent Guet-Ndar du meilleur de ses forces vives et sont très anémiantes de l'économie de la pêche locale. Celle-ci, dans la plus grande partie de l'année tombe en sommeil.**

En outre, les pêcheurs saint-louisiens se plaignent depuis quelques années d'un certain **appauvrissement de leurs eaux locales**. Cela est dû estiment-ils à la surpêche que pratiquent les unités industrielles sur le plateau continental sénégalo-mauritanien.

Beaucoup de ces unités industrielles sénégalaises et étrangères, pratiquent un chalutage dévastateur. Les chalutiers nationaux, qui peuvent opérer dans la zone comprise entre six (6) et douze (12) milles, non seulement épuisent les fonds, mais détruisent les filets dormants, au grand des guet ndariens.

Au-delà des douze (12) milles, certaines unités étrangères qui n'ont aucun accord avec le Sénégal n'hésitent pas à pénétrer à partir du domaine maritime mauritanien, dans la zone

sénégalaise contiguë. Diverses formes de piraterie et de pillage seraient ainsi à l'origine de l'effondrement de la production guet ndarienne de pêche depuis les années 1980. Cette situation a favorisé la faillite des pêcheurs saint -louisiens.

Depuis un certain nombre d'années, les incidents devenaient de plus en plus fréquents entre eux et les amateurs.

En plus, dans le **domaine du rétrécissement commercial** avec la domination abusive des mareyeurs, nous verrons que le poisson débarqué est commercialisé dans trois circuits distincts.

Une partie est livrée au marché saint-louisien pour les besoins de la ville et sa périphérie immédiate ; une autre partie, la plus importante, est vendue hors Saint-Louis par des mareyeurs-transporteurs. Ce qui est invendu en frais est transformé en produits secs.

Dans la ville et les villages proches, la vente du poisson est assurée, sous forme divisée, par les femmes de Guet-Ndar et, de plus en plus, à leurs côtés et en concurrence avec elles, par des saint-louisiennes étrangères au quartier. Le mareyage hors Saint-Louis est dominé par un groupe de mareyeurs – transporteurs qui achètent le poisson sur plage, en fin d'après – midi, au retour des pirogues.

Depuis le milieu des années 1970, avec la hausse des prix du carburant et l'accroissement des coûts du transport routier, le mareyage à Saint-Louis, connaît de graves difficultés. Le prix du poisson frais acheminé vers les villes du centre-ouest est beaucoup plus élevé, à cause des frais du transport, que celui du poisson de Kayar, de Dakar et de la petite côte.

Avant les indépendances, le poisson de Guet-Ndar était surtout consommé localement. Les guet ndariens en écoulaient cependant une partie de la ville par le rail Saint-Louis / Dakar. A partir de 1961, avec l'ouverture de l'axe routier sur cette relation, le mareyage saint-louisien s'est accru de façon sensible et, désormais, le transport routier occupe la première place. Il est assuré par des commerçants non mareyeurs en général.

Au début des années 1960, toutes les villes du bassin arachidier étaient approvisionnées en poisson frais de Saint-Louis, à partir de la fin de la décennie, celle-ci se voit enlever d'importants débouchés dans les régions arachidières méridionales. Seul se maintient, dans l'orbite saint-louisiennes, l'espace du Nord-Sénégal.

Quoi qu'il en soit, dans le contexte saint-louisien de crise, l'offre et la demande de marée échappent aux règles du jeu habituelles. Qu'il y ait beaucoup ou peu de poisson mis à terre, les pêcheurs subissent la loi des mareyeurs.

Les mareyeurs « professionnels » ne disposent d'aucune installation adaptée pour la conservation et la distribution mais ils possèdent souvent plusieurs véhicules de transport et quelques moyens financiers : là est leur force.

Ils tirent profit surtout de « l'inorganisation » des pêcheurs, de l'absence de toute entente sur les prix, que beaucoup n'hésitent pas à casser car ils vivent au jour le jour.

A Guet-Ndar, qu'un équipage ait besoin d'argent d'une façon pressante, il accepte le prix forfaitaire, quel qu'il soit, qu'offre le mareyeur pour le contenu de la pirogue. Ce prix est toujours inférieur à celui offert dans les centres côtiers plus actifs, parce que le prix de revient du poisson de Guet-Ndar s'accroît des coûts du transport.

Quelle que soit la conjoncture à la production, le poisson débarqué à Saint-Louis est ainsi pénalisé. Le prix de braderie sert dès lors, immanquablement, de référence dans les transactions à suivre. Le mareyeur conduit d'autant le jeu que les quantités mises à terre dans le Nord, neuf mois par an sont faibles et, peu stimulantes pour le commerce de gros. En raison même de ses limites, le volume de la marée n'est incitatif ni de la demande ni des prix ; il ne joue pas au profit des pêcheurs comme c'est le cas dans les centres côtiers du Sud où les commerçants viennent beaucoup plus nombreux à Saint-Louis. Ceux qui se déplacent dans le Nord du Sénégal, à partir de Thiès et de Dakar, sont dans l'état d'esprit qu'ils font le voyage pour pas grand chose et, dans ces conditions, ils n'achètent qu'aux prix les plus intéressants pour eux – au détriment des pêcheurs.

Ces derniers, de leur côté, sont en permanence dans la crainte de ne pouvoir écouler leurs prises et ils se disent qu'ils ont la chance quand un commerçant veut bien leur faire une offre.

Une partie de mareyeurs locaux, dont plusieurs sont originaires de Guet-Ndar, achètent la marée, la transportent et la vendent dans l'intérieur du nord du Sénégal. En majorité ce sont d'anciens pêcheurs qui ont réussi à acheter une camionnette avec laquelle ils font le commerce du poisson, bien plus rentable que la pêche elle-même.

Comme les tonnages débarqués, hors campagne, suffisent à peine à la couverture des besoins de Saint-Louis, la plupart des mareyeurs régionaux abandonnent alors Guet-Ndar pour aller travailler dans les bourgades côtières du centre ouest du Sénégal, là où les affaires sont plus actives.

Leur présence dans le nord n'est ainsi pleinement assurée que pendant les quelques semaines de la campagne à Guet-Ndar. Pour les guet ndariens présents en permanence dans le quartier, l'incertitude de l'écoulement de leurs prises. Ils ne peuvent compter que sur le marché local, que sur la vente au détail qu'assurent leurs femmes.

L'évacuation de la production hors Saint-Louis dépend entièrement du bon vouloir des mareyeurs, c'est-à-dire finalement de la conjoncture sur le reste du littoral : si celle-ci est favorable, les mareyeurs abandonnent Saint-Louis et vont là où de bonnes affaires les attendent. Autant que les pêcheurs, ils « suivent le poisson ». Cela fait que les guet ndariens fidèles au travail dans les eaux locales du Nord vivent dans l'insécurité. Et, c'est pourquoi, de plus en plus, ils émigrent.

Enfin, il faut aussi signaler les difficultés sur la **délivrance des licences** de pêche aux acteurs qui constituent pour eux un grand handicap d'accéder à certaines zones du domaine maritime. Dans ce sens, certains pêcheurs guet ndariens affirment que les accords sur la délivrance de la licence de pêche entre le Sénégal et la Mauritanie échappent aux pêcheurs guet ndariens qui sont aujourd'hui, les premiers volontaires à ressource, l'émigration clandestine.

Cependant, il importe de souligner qu'il existe une foule de petits problèmes comme la stagnation des techniques de pêche, la raréfaction de la ressource. Ces dernières ont plongé une économie dynamique dans la précarisation hypothéquant les conditions de vie de toute une famille.

## CHAPITRE II- LES MOTIFS D'ORDRE SOCIAL

L'approfondissement de la crise de la pêche et la progression de la pauvreté explique que, même au sein de la famille guet ndarienne, les mécanismes de solidarité se sont affaiblis. L'image du jeune pêcheur qui se couchait et se réveillait tard, qui était assuré de prendre ses repas quotidiens par leurs parents, cette image tend à disparaître progressivement. Le jeune pêcheur ne peut plus rester dans la maison à cause du regard des autres qui devient très gênant dans les familles polygames où la rivalité entre les demi-frères est la règle.

En outre, les émigrés qui reviennent à Guet Ndar sont aussi une cause de départ, car ils sont perçus comme des modèles de réussite. Ils construisent des grandes maisons, ils investissent dans des secteurs comme la pêche, le commerce et l'industrie... Ils parlent des mesures sociales dont ils bénéficient (allocations familiales, aide pour). Ces signes extérieurs de richesse amènent de plus en plus de jeunes pêcheurs à vouloir s'expatrier pour gagner de l'argent et imiter ces émigrés. Les familles qui s'en sortent bien financièrement comptent des émigrés parmi leurs membres. Et cela a un impact très important sur la mentalité des jeunes pêcheurs. D'où la conviction qu'il faut à tout prix se rendre en Europe, quelque soit le risque, ce qui se résume bien dans les expressions « Barça mba Barzakh » (Barcelone ou mourir). Ceci illustre bien la détermination des candidats à affronter la mer.

Par ailleurs, au moment où l'homme est façonné par son milieu d'appartenance, il nous semble que les causes sociales renvoient surtout à l'environnement physico-social qui ne favorise pas chez l'enfant guet ndarien un attachement profond pour les études.

Ainsi, les garçons ne seront-ils pas tentés par l'appât du gain que procure l'émigration ? Surtout si l'on sait que dans l'imaginaire des populations, la finalité des études est l'obtention d'un emploi rémunérée et puisque les diplômes ne servent plus à grand-chose, ne trouvent-elles pas dès lors le prétexte de se tourner vers l'émigration clandestine.

Mis à part ces motifs c'est-à-dire ceux d'ordre économique et social, il est à signaler aussi que les **conflits de métiers** entre pêcheurs poussent au départ des jeunes. En effet, Les déplacements de pêcheurs provoquent souvent des conflits entre étrangers et autochtones. Ils se sont accentués avec la raréfaction de la ressource en raison de la compétition pour se procurer la ressource mais aussi de l'utilisation d'engins et de méthodes de pêche différents.

Avec les migrations de pêcheurs, les zones de pêche qui les accueillent sont souvent le théâtre de heurts entre populations locales et populations qualifiées d'étrangères.

Les conflits sont nombreux et sont plus exacerbés dans certains endroits. A ce propos nous pouvons illustrer le conflit le plus retentissant au Sénégal au cours de ces dernières années est celui qui oppose les pêcheurs de Kayar (ouest du Sénégal) à ceux de Guet Ndar (Saint-Louis, nord du Sénégal).

Le village de Kayar accueille traditionnellement une importante colonie de pêcheurs Guet Ndariens qui s'y installent pendant la majeure partie de l'année (octobre à juin), pour bénéficier de la fosse du village très poissonneuse. Il y a eu de nombreux conflits entre les deux communautés du fait de l'opposition entre les engins et les méthodes de pêche. Traditionnellement, les populations de Kayar pêchent à la ligne alors que les pêcheurs de Guet Ndar utilisent le filet dormant en nylon.

Les pêcheurs guet ndariens étaient reprochés de pêcher avec le filet dormant en nylon interdit à Kayar. Ils se sont plaints auprès de l'administration des pêches et il arrive que des conflits éclatent entre les deux communautés de pêche en mer.

Les nombreux conflits se sont soldés par des bagarres, des incendies et destructions de maison.

Au-delà de ces conflits nationaux, des problèmes naissent aussi dans la gestion des relations entre les pêcheurs sénégalais et les gardes côtes des pays voisins particulièrement Mauritanie et la Guinée-Bissau.

C'est ainsi que les pêcheurs guet ndariens connaissent souvent des difficultés dans certains pays voisins du fait de non respect de la réglementation (accès à des zones interdites, non paiement de droit d'accès). Cela se traduit par des arraisonnements de leurs embarcations et du matériel de pêche.

*Après avoir évoqué les motifs de départ liés aux facteurs économiques et sociaux, il demeure opportun de montrer les effets de l'émigration clandestine dans cette localité.*

**PARTIE 3 : LES EFFETS DE  
L'EMIGRATION CLANDESTINE A  
GUET NDAR**

## **CHAPITRE I : Les caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages de pêcheurs.**

### **I-1 Répartition de la population par âge et par sexe**

La répartition par âge et par sexe de la population de Guet Ndar laisse voir de grandes disparités entre les différentes d'âge et entre l'effectif des hommes et celui des femmes.

**Tableau 4:** Répartition de la population selon l'âge et le sexe.

Tranches d'âge	EFF Total	%	EFF Masculin	%	EFF Féminin	%
0-5	237	9	122	10	115	10
5-10	317	13	165	14	152	13
10-15	311	13	158	13	153	13
15-20	282	12	143	12	139	11
20-25	292	12	140	12	152	12
25-30	190	8	82	7	108	9
30-35	182	8	92	8	90	7
35-40	149	6	74	6	75	6
40-45	114	5	47	4	67	5
45-50	64	3	30	3	34	3
50-55	68	3	30	3	38	3
55-60	46	2	24	2	22	2
60-65	54	2	25	2	29	2
+de 65	88	4	42	4	46	4
<b>Total</b>	<b>2394</b>	<b>100</b>	<b>1174</b>	<b>100</b>	<b>1220</b>	<b>100</b>

**Source:** Enquête Gueye Moustapha (2011)

L'analyse de la répartition de la population par âge et par sexe (ou sex-ratio) fait apparaître un léger déséquilibre en faveur des femmes. Ainsi, les femmes représentent 51% de la population totale soit un peu plus de la moitié des effectifs contre 49% pour les hommes. En outre, les caractéristiques démographiques du quartier de Guet Ndar montrent l'importante proportion

des jeunes. 35% des habitants de Guet Ndar sont âgés de moins de 15 ans tandis que ceux qui ont plus de 65ans ne représentent que 4%.

La structure par âge fait montre d'une certaine vitalité démographique marquée par une fécondité élevée. Cette répartition de la population par âge et par sexe n'est pas sans porter de conséquences.

En effet, le premier problème qui se pose est celui engendré par l'importance de la population juvénile et la faible part de la population adulte. Les moins de 25 ans représentent plus de 59% de la population totale. Cette situation crée de nombreux problèmes pour les chefs de ménage surtout en matière d'éducation, de santé et d'alimentation. Un autre problème de taille qui va se poser est l'importance de la taille des ménages.

## I-2 Répartition matrimoniale des ménages de pêcheurs et taille des ménages.

**Tableau 5** : Répartition des ménages de pêcheurs selon la situation matrimoniale.

Situation matrimonial	Effectif	%
Polygames	66	30%
Monogames	132	60%
Veufs	20	9%
Célibataires	2	1%
Total	220	100

**Source:** Enquête Gueye Moustapha (2011)

Le statut matrimonial dans le quartier de Guet Ndar révèle une supériorité des ménages monogames qui concentrent 60% de l'échantillon contre 30% de polygames. Les veufs font un pourcentage de 9%. Les célibataires font une proportion très petite et même marginale de 1%. Cela s'explique du fait que les jeunes en âge de marier le font très tôt. Ce tableau illustre parfaitement cela.

**Tableau 6:** Répartition des ménages de pêcheurs selon la taille.

Nombre de personnes dans les ménages	Effectif	%
De 1 à 5 personnes	15	7
De 5 à 10 personnes	70	32
De 10 à 15 personnes	95	43
De 15 à 20 personnes	37	17
Plus de 20 personnes	3	1
Total	220	100

**Source:** Enquête Gueye Moustapha (2011)

La taille moyenne des ménages au niveau de Guet Ndar est de douze personnes. Les familles restreintes (1 à 5 personnes) ne concentrent que 7% contre 43% de ménages qui ont entre dix (10) et quinze (15) personnes et demeurent plus nombreux. Ensuite, s'ensuit les familles qui ont entre cinq (5) à dix (10) personnes, soit (32%). Il est à souligner aussi que nous avons rencontré des ménages autour duquel plusieurs couples gravitent. Ce qui explique que certains ménages ont une taille de vingt deux (22) voir vingt cinq (25) personnes. Au niveau de Guet Ndar, de nos jours, avec la population exponentielle, de véritables problèmes de promiscuité se posent d'où une dégradation des conditions de vie.

**Tableau 7 :** Répartition des ménages de pêcheurs selon le nombre de personnes prises en charge par le chef de ménage.

Nombre de personnes prise en charge dans les ménages	Effectif	%
De 1 à 5 personnes	12	5
De 5 à 10 personnes	110	50
De 10 à 15 personnes	94	43
Plus de 15 personnes	4	2
Total	220	100

**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

L'analyse du tableau 7, montre que dans les ménages de guet ndar cinq (5) à dix (10) personnes sont beaucoup plus prise en charge contre dix (10) à quinze (15) personnes avec des taux de pourcentage respectifs de 50% et de 43%.

Par ailleurs, il est à souligner que nous avons vu des ménages de un (1) à cinq (5) personnes et plus de quinze (15) personnes qui sont prises en charge avec des taux successifs de 5% et de 2%.

**Tableau 8 :** Répartition des ménages de pêcheurs selon le nombre d'individus qui ont un emploi.

Nombre d'individus qui ont un emploi	Effectif	%
De 1 à 5 personnes	195	89
De 5 à 10 personnes	14	6
De 10 à 15 personnes	8	4
Plus de 15 personnes	3	1
Total	220	100

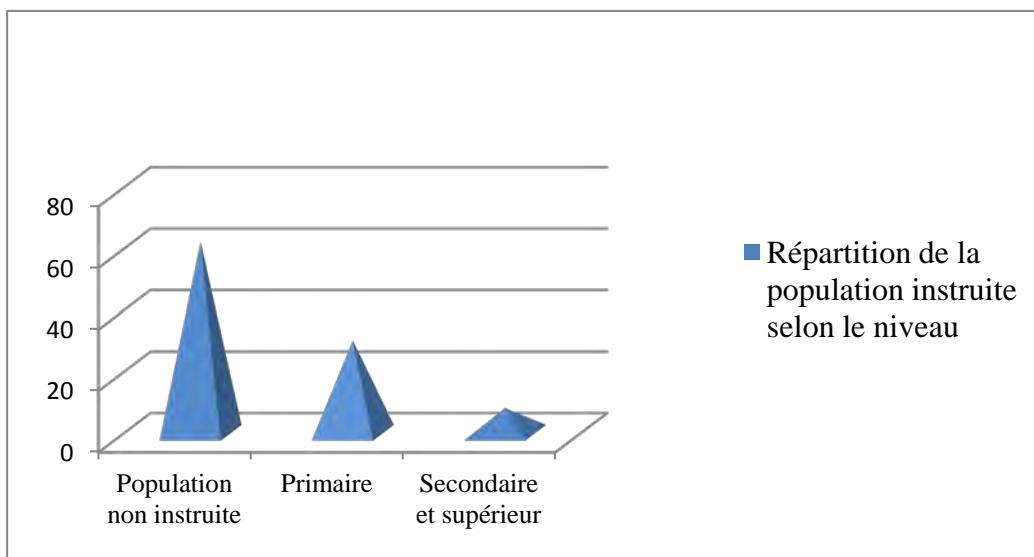
**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

Les résultats du tableau 8, révèlent qu'au niveau de guet ndar un (1) à cinq (5) individus possèdent un emploi soit 89% de notre échantillon contre cinq (5) à dix (10) personnes avec un échantillon de 6%. Cependant, de dix (10) à quinze(15) personnes et plus de quinze (15) personnes en ont suivi avec des taux respectifs de 4% et de 1%. A ce propos, la pêche constitue la principale activité qui assure presque le boulot des individus. Ainsi, si on sait

qu'avec les problèmes rencontrés par les pêcheurs comme l'accessibilité des matériels de pêche eu égard à leurs coûts, à l'écoulement de leurs produits vers les marchés intérieur et extérieur etc. La pêche n'est plus en mesure de répondre aux besoins de la population guet ndarienne en termes de boulot.

### I-3 Scolarité

**Figure 3:** Répartition de la population instruite selon le niveau.



**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

L'éducation est un service urbain dont ont besoin les populations du quartier dans leur vécu quotidien. Elle ne constitue pas une préoccupation majeure pour les habitants. La population scolarisable dont l'âge est compris entre 5 et 20 ans représente 37% de la population totale. D'après notre enquête, sur le plan de l'éducation 30% des habitants se sont rendus jusqu'au primaire. Concernant le cycle secondaire et supérieur seule 8% de la population en ont suivi. La population non instruite représente 62% de la population totale du quartier. Ainsi, le paysage de la localité en question est dominé par la pêche et ses activités annexes. A ce propos, les garçons ne seront-ils pas tentés par l'appât du gain que procure cette activité économique ? Surtout si l'on sait que dans l'imaginaire des populations, la finalité des études est l'obtention d'un emploi rémunéré et puisque « les diplômes ne servent plus à grand-chose », ne trouvent-elles pas dès lors le prétexte de se tourner vers des activités lucratives offertes par la proximité de la mer.

Par contre, pour ce qui est des filles, la précarité de leur nuptialité à laquelle s'ajoute la main d'œuvre qu'elles constituent à l'égard des tâches domestiques et de l'écoulement des produits halieutiques frais pourrait expliquer le fait qu'elles désertent l'école à la classe de cm2.

## I-4- Activités économiques

**Tableau 9 :** Répartition des chefs de ménages des pêcheurs selon leur revenu quotidien.

<b>Revenu quotidien des chefs de ménage</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
3000 à 3500	10	4
3500 à 4000	22	10
4000 à 4500	43	20
Plus de 4500	112	51
Indéterminé	33	15
Total	220	100

**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

Le revenu quotidien des chefs de ménages est supérieur de 4500 FCFA soit 51% de notre échantillon. Mais 20% des chefs de ménage ont un revenu compris entre 4000 FCFA et 4500 FCFA. Nous notons aussi dans ce tableau que les autres chefs de ménage ont un revenu qui se situe entre 3000 à 4000 FCFA par jour soit 14% de notre échantillon. Néanmoins ces chiffres sont à prendre avec beaucoup de prudence car 15% de l'échantillon n'a pas révélé leur revenu. Par ailleurs, la pêche est l'activité qui assure la plupart des revenus des chefs de ménage.

**Tableau 10 :** Répartition des ménages de pêcheurs selon les participants aux dépenses de leur ménage.

Les participants aux dépenses de leur ménage	Effectif	%
Frères	90	41
Femmes	120	55
Autres members	10	4
Total	220	100

**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

Ce tableau nous montre que dans les ménages de Guet Ndar qu'à part le chef de ménage les femmes participent plus au niveau des dépenses des ménages, soit un échantillon de 55% contre 41% pour les frères. Par contre, il est à noter que les autres membres participent moins sur les dépenses avec un taux de 4%.

**Tableau 11 :** Répartition des ménages de pêcheurs selon les activités professionnelles des participants.

Les activités professionnelles des participants	Effectif	%
Pêcheurs	105	48
Transformatrices et vendeuses de poissons	70	32
Mareyeurs	24	11
Charretiers	5	2
Porteurs	16	7
Total	220	100

**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

Les résultats de ce tableau révèlent que les pêcheurs prédominent soit 48% de notre échantillon contre 32% qui sont des transformatrices ou vendeuses de poissons. Ensuite, les autres en ont suivi comme les mareyeurs (11%), les charretiers (2%) et les porteurs (7%). Cela confirme que la pêche constitue l'activité la plus dominante dans le quartier.

**Tableau 12 :** Répartition des ménages de pêcheurs selon le propriétaire ou employé de la pêche.

Propriétaire ou employé	Effectif	%
Propriétaire	145	66
Employé	75	34
Total	220	100

**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

Ce tableau révèle que les propriétaires sont plus nombreux soit 66% de notre échantillon contre 34% pour les employés.

**Tableau 13:** Répartition des ménages de pêcheurs selon le type de problèmes des pêcheurs.

<b>Les problèmes des pêcheurs</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Accessibilité matériel pêche eu égard à leurs coûts.	96	44%
Utilisation abusive de certaines techniques de pêche utilisées par des navires industrielles.	53	24
Ecoulement des produits vers les marchés.	28	13
Accessibilité de certaines zones du domaine maritime.	23	10
Manque d'organisation du collectif exerçant dans le milieu.	20	9
<b>Total</b>	<b>220</b>	<b>100</b>

**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

Ce tableau révèle que les pêcheurs artisanaux sont confrontés à diverses difficultés dans l'exercice de leur activité. En effet, outre les problèmes d'accessibilité aux matériels de pêche eu égard à leurs coûts et auxquels ils sont quasiment tous confrontés (44%), les pêcheurs subissent les conséquences de l'utilisation abusive de certaines techniques de pêche utilisées par des navires industriels (24%), des problèmes d'écoulement de leurs produits vers les marchés intérieur et extérieur (13%), des problèmes d'accès à certaines zones du domaine maritime (10%) et enfin des difficultés liées au manque d'organisation de leur corporation (9%).

## I-5 Equipement des ménages

**Tableau 14 :** Répartition des ménages de pêcheurs selon leur niveau d'équipement.

	Types d'équipements											
	Radio		Télévision		Gaz		Réfrigérateur		Téléphone		Voiture	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Maisons équipés	185	84	185	84	180	81	80	36	60	27	12	6
Maisons non équipés	35	16	35	16	40	19	140	64	160	73	208	94
Total	220	100	220	100	220	100	220	100	220	100	220	100

**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

L'appréciation du niveau d'équipement des ménages s'est faite sur la base de la possession ou non des éléments de confort. Les ménages au niveau de Guet Ndar sont bien équipés en radio et en télévision soit 84% de notre échantillon et en gaz (81%) qui est la principale source d'énergie domestique. Presque tous les ménages en font usage surtout dans la cuisine. Nous notons aussi que le réfrigérateur et le téléphone sont présent moyennement dans les ménages avec des taux respectifs de 36 % et de 27%.

Par contre, la voiture qui est un équipement de luxe n'est présente qu'à 6% de notre échantillon.

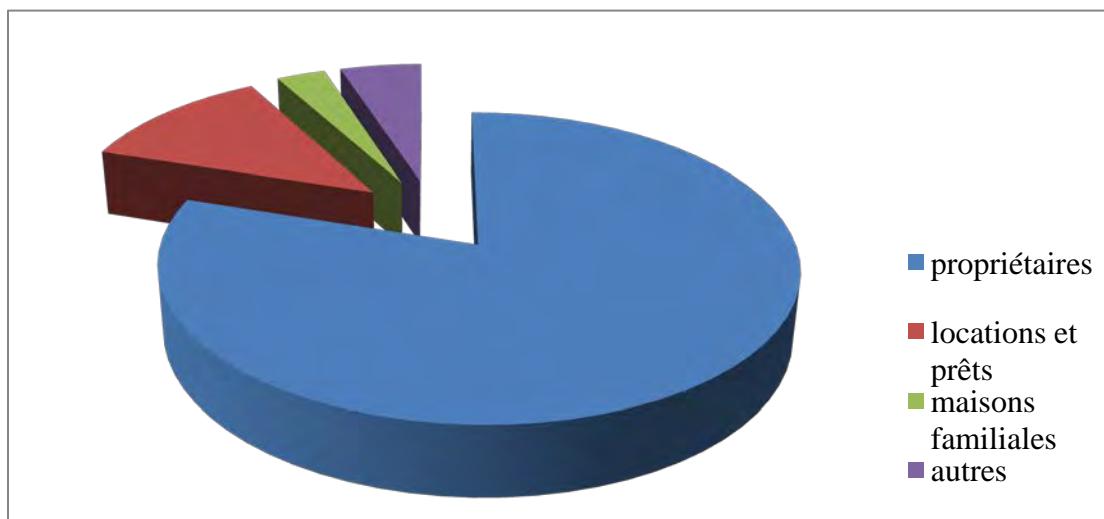
## I-6 HABITAT

**Tableau 15 :** Répartition des chefs de ménages selon le statut d'occupation des logements.

Statuts d'occupation	Effectif	%
Propriétaires	176	80
Locataires	13	6
Prêts	13	6
Maisons familiales	7	3
Autres	11	5
Total	220	100

**Source:** Enquête Gueye Moustapha (2011)

**Figure 4 :** Statut d'occupation des chefs de ménage



**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

Par rapport au statut d'occupation des chefs de ménage, l'analyse effectuée dans les différentes concessions enquêtées révèlent la majorité des propriétaires qui représentent 80% de notre échantillon alors que les locations et les prêts constituent 12% chacun, les maisons familiales 3% et les autres indéterminés 5%.

**Tableau 16 :** Répartition des ménages de pêcheurs en fonction du type d'habitat.

Type d'habitat	Effectif	%
Maison en dur	212	96
Maison en bois	4	2
Maison en paille	4	2
Total	220	100

**Source:** Enquête Gueye Moustapha (2011)

L'habitat Guet Ndarien tend vers la modernisation, les baraqués ont disparu au profit des maisons en dur. Il est caractérisé par la densification de son bâti et par prédominance des constructions en dur 212 ménages couvertes de fibrociment ou dalle qui concentrent 96% des logements. Ensuite, viennent les maisons en paille et en bois qui sont presque inexistantes soit 8 ménages de l'ensemble des ménages enquêtés avec des taux respectifs de 2%.

**Tableau 17 :** Répartition de ménages des pêcheurs selon le nombre de pièces occupées.

Nombre de pièces occupées	Effectif	%
Une pièce	3	1
Deux pieces	40	18
Trois pieces	98	45
Plus de trois pieces	79	36
Total	220	100

**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

Les résultats de ce tableau révèlent que 45% des ménages occupent trois pièces contre 36% des ménages qui ont plus de trois pièces. Ensuite, viennent les maisons de deux pièces qui représentent successivement 18% et 1% des ménages. A ce propos, Guet Ndar se caractérise par un désordre spatial dû à sa démographie galopante mais aussi à l'origine de l'occupation massive et spontanée sans plan préalable.

La production parcellaire n'a obéit aucun souci de planification et d'organisation de l'espace. Le lotissement à Guet Ndar conçu pour recevoir au maximum quelques dizaines de parcelles de taille standard s'est beaucoup densifié et étendu. Il a dépassé de loin toutes les prévisions sur lesquelles était programmée son extension. Le croit rapide de sa population se dresse comme étant l'explication. Le manque de gestion et d'organisation de son espace restent un véritable casse tête pour l'Etat et tous les architectes, les urbanistes, et les aménagistes qui, ont tenté de restructurer l'espace habité dans ce quartier. En somme à Guet Ndar. L'espace est sur utilisé. La forte proximité témoigne de la dégradation des conditions de vie.

**Tableau 18 :** Répartition de ménages des pêcheurs selon le nombre de personnes par pièce.

Nombre de personne par pièce	Effectif	%
Une personne	2	1
Deux personnes	4	2
Trois personnes	11	5
Plus de trois personnes	203	92
Total	220	100

**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

En ce qui concerne ce tableau, nous notons que plus de trois personnes occupent une pièce soit 92 % de notre échantillon contre trois personnes qui concentrent une pièce avec un taux de 5%. Viennent ensuite deux personnes et une personne par pièce qui sont quasi inexistantes avec des taux respectifs de 2% et de 1%. Dans les ménages, nous avons remarqué une forte concentration démographique, il se pose des problèmes d'hygiène, d'insalubrité etc.

## **Conclusion Partielle :**

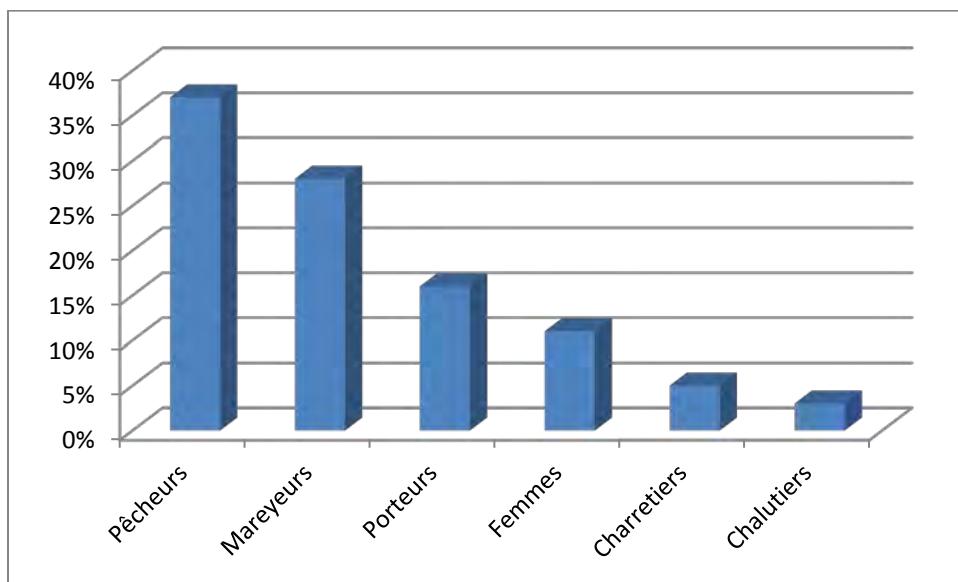
Avec un espace très rétréci, la croissance démographique soutenue au niveau du quartier de Guet Ndar a entraîné des dysfonctionnements majeurs au sein de ses habitations, de son espace et de son environnement urbain. Ces contraintes vont entraîner une dégradation des conditions d'existence des populations. Et tous ces problèmes renvoient aux problèmes de gestion et d'aménagement de son espace qui sont déterminés par des mutations démographiques, sociales et économiques qui affectent ce quartier.

La pêche qui constitue l'activité principale des guet ndariens est traversée par plusieurs difficultés : accessibilité matériel pêche eu égard à leurs coûts, utilisation abusive de certaines techniques de pêche utilisées par des navires industrielles, écoulement des produits vers les marchés, etc.

Le niveau d'instruction est également très bas dans le quartier, en raison du fait que la majorité de la population scolaire a quitté l'école, dès les premières années de l'enseignement primaire.

## **CHAPITRE II : Les effets de l'émigration clandestine sur le système de production de la pêche.**

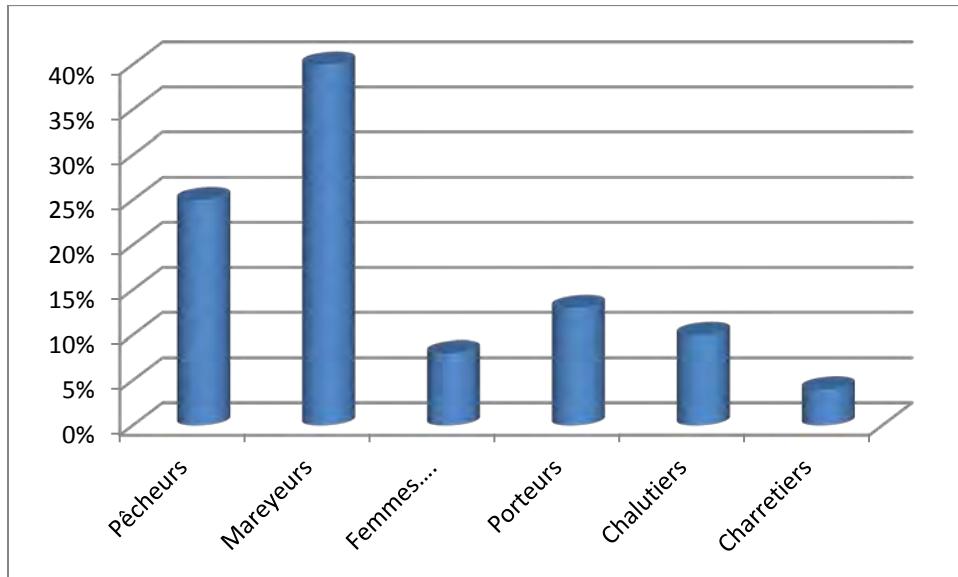
**Figure 5:** Répartition des acteurs de la pêche de Guet-Ndar selon les personnes ressources enquêtées.



**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

En jetant, un regard sur la figure 5, l'on constate une prédominance des pêcheurs (37%). Ensuite, viennent les mareyeurs (28%), les porteurs (16%), les femmes transformatrices (11%), les charretiers (5%) les chalutiers (3%). Ce constat peut être justifié par le fait que la famille guet-ndarienne est le fondement de l'organisation de l'économie de la pêche. Les pêcheurs avec des moyens rudimentaires entraînent toute la famille dans leur activité. Les enfants sont appelés à seconder les parents veillissants et à perpétuer le métier du père et / ou de la mère dans le cadre d'une tradition familiale.

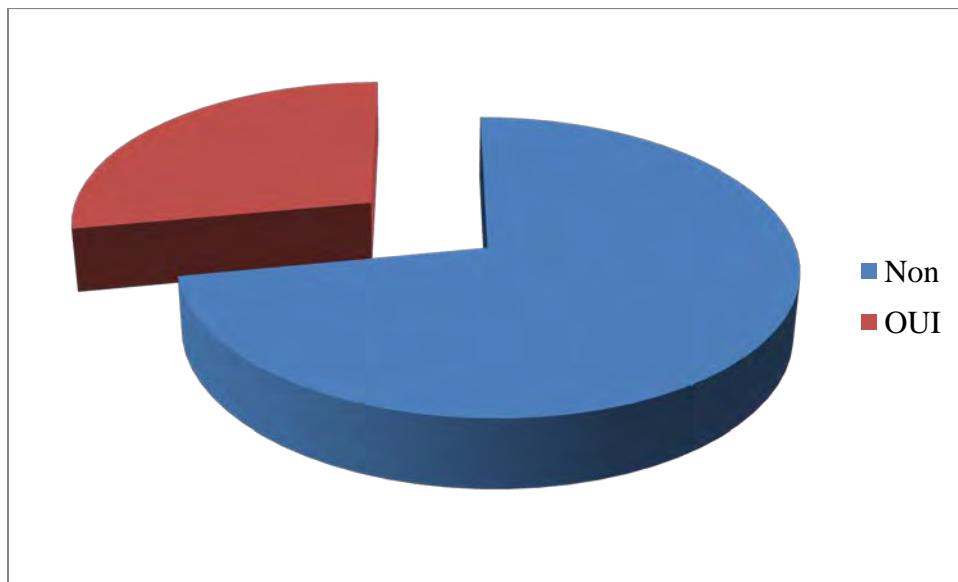
**Figure 6:** Répartition entre les acteurs qui gagne et qui perd selon les personnes ressources enquêtées



**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

La figure 6, montre que les mareyeurs gagnent plus que les autres acteurs (40%). En revanche, les pêcheurs viennent en seconde position (25%). Enfin, les autres se suivent successivement : les porteurs (13%), les chalutiers (10%). les femmes transformatrices (8%), les charretiers (4%). Ces pourcentages cités illustrent bien que les mareyeurs dominent les autres acteurs et conduisent d'autant le jeu car ils possèdent souvent plusieurs véhicules de transport et quelques moyens financiers : là est leur force. Ils tirent profit surtout de « l'inorganisation » des autres acteurs plus particulièrement les pêcheurs, de l'absence de toute entente sur les prix, que beaucoup n'hésitent pas à casser car ils vivent au jour le jour. D'après aussi nos enquêtes, ce sont les mareyeurs qui fixent le prix du poisson et qui financent dès fois les pêcheurs en achetant les matériels de pêche, le carburant...etc.

**Figure 7:** Répartition de l'investissement de l'Etat au niveau de la pêche en fonction des personnes ressources enquêtées.

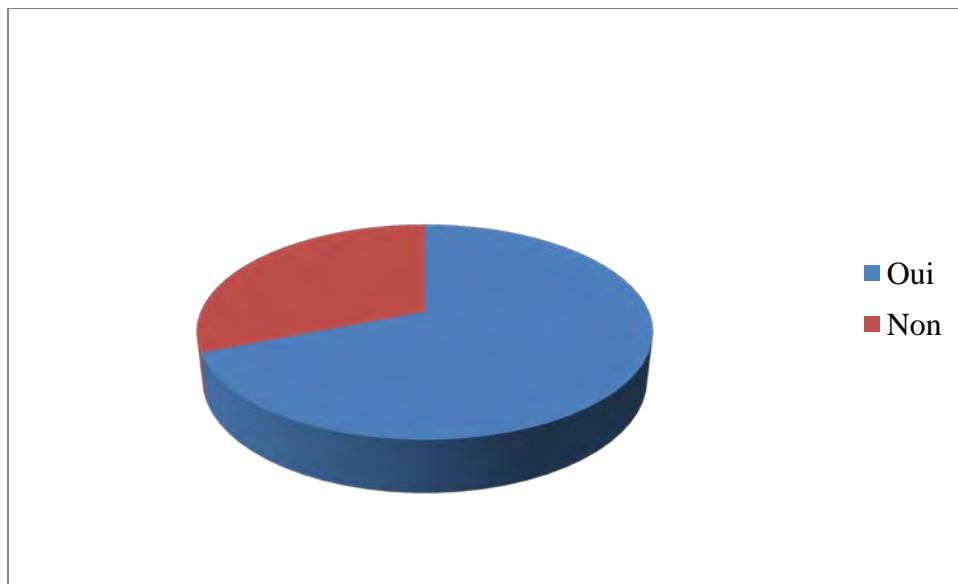


**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

Il apparaît, manifestement, que la plupart des personnes ressources enquêtés, l'Etat n'investit pas sur la pêche, soit 72%. Par ailleurs, d'autres soutiennent qu'il existe un investissement de l'Etat, soit 28%. Ce constat peut être justifié par le fait que l'Etat n'a pas une véritable politique dans le domaine de la pêche.

Ensuite, l'Etat ne subventionne pas les pêcheurs sur les matériels de pêche. Enfin, il ne considère pas les pêcheurs comme des personnes qualifiés et il a vendu aussi toute la côte.

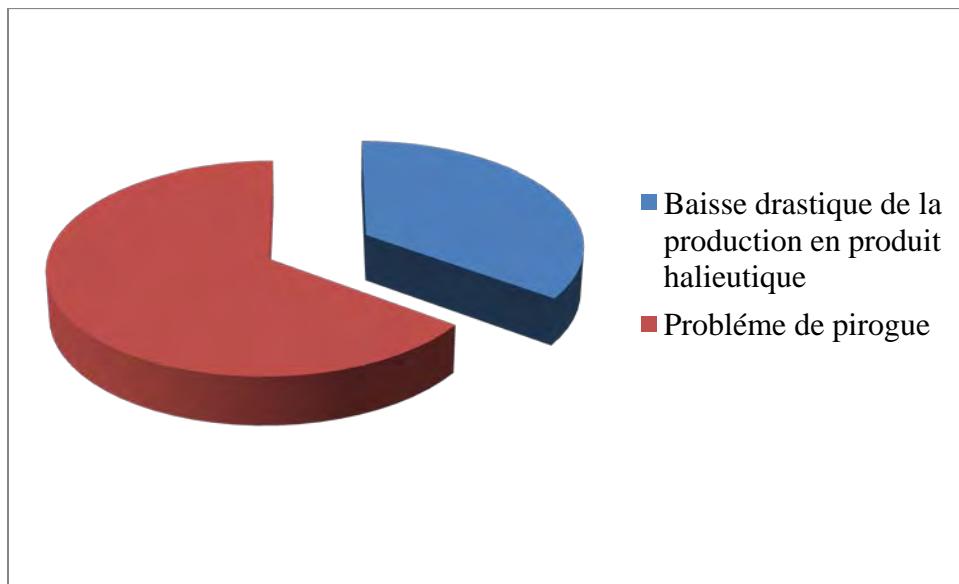
**Figure 8:** Répartition de la réduction de main d'œuvre dans la pêche par l'émigration clandestine selon les personnes ressources enquêtées.



**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

D'après la figure ci-dessus l'émigration clandestine a provoqué une réduction de main d'œuvre sur la pêche, soit 69% contre 31%. Cet état de fait peut être expliqué par le fait que beaucoup de jeunes pêcheurs se sont engagés dans la migration clandestine, certains d'entre eux ont réussit à regagné l'île et ne sont plus revenus par contre d'autres ont disparu en haute mer. C'est ce qui a entraîné le manque d'expertise locale car beaucoup de capitaines se sont emportés dans la migration clandestine.

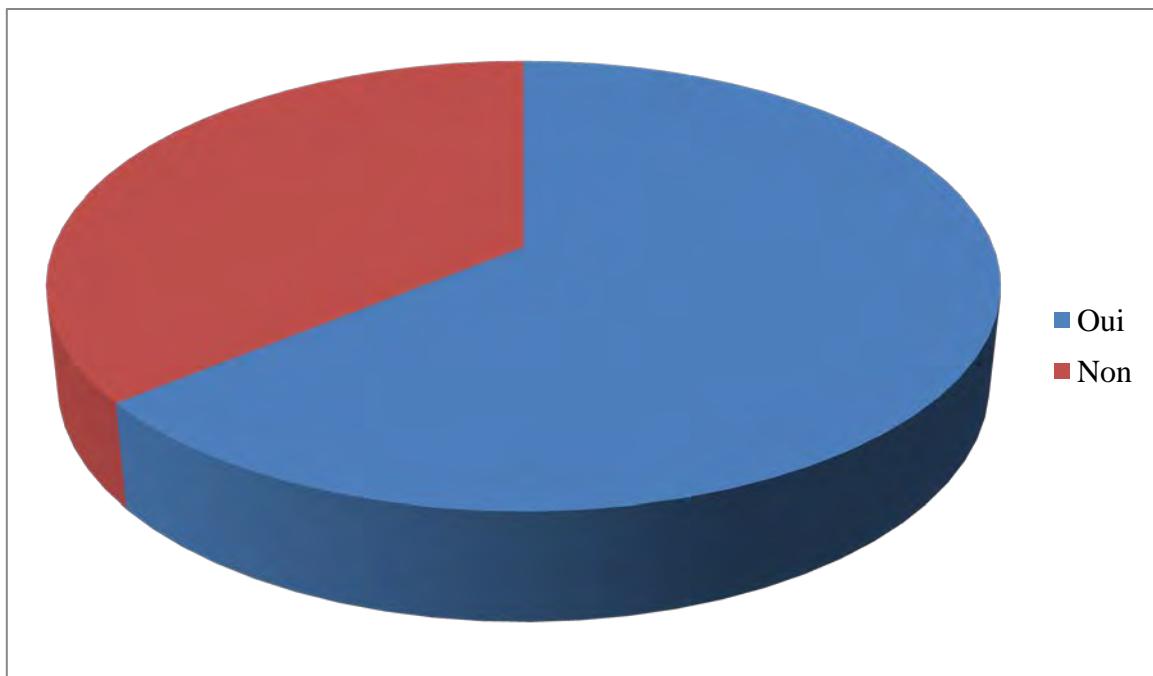
**Figure 9:** Répartition de la modification des facteurs de production de la pêche par l'émigration clandestine selon les personnes ressources enquêtées.



**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

La lecture de cette figure nous révèle que l'émigration clandestine a bel et bien modifié les facteurs de production de la pêche, soit 65% (problème de pirogue) contre 35% (baisse drastique de la production en produits halieutiques). Nous pouvons ainsi dire que le départ des jeunes c'est-à-dire ceux qui sont en âge de produire a entraîné des conséquences sur la réduction de la production en produits halieutiques.

**Figure 10:** Répartition de la baisse des revenus par l'émigration clandestine selon les personnes ressources enquêtées.



**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

L'observation de cette figure laisse entrevoir que plus de la majorité des enquêtés estime avoir constaté une baisse des revenus dans la pêche, soit (64%) qui ont répondu oui contre (36%) qui ont répondu non. Cette situation qui s'explique par la faiblesse des gains due au départ massif des jeunes pêcheurs ayant choisi l'émigration clandestine, et à la rareté des ressources halieutiques, ne leur permettait pas de vivre convenablement dans une localité où la pêche demeure la principale activité pourvoyeuse de revenus.

## **CHAPITRE III: Les effets de l'émigration clandestine sur les migrants clandestins rapatriés.**

### **III-1 Information sur la raison de départ.**

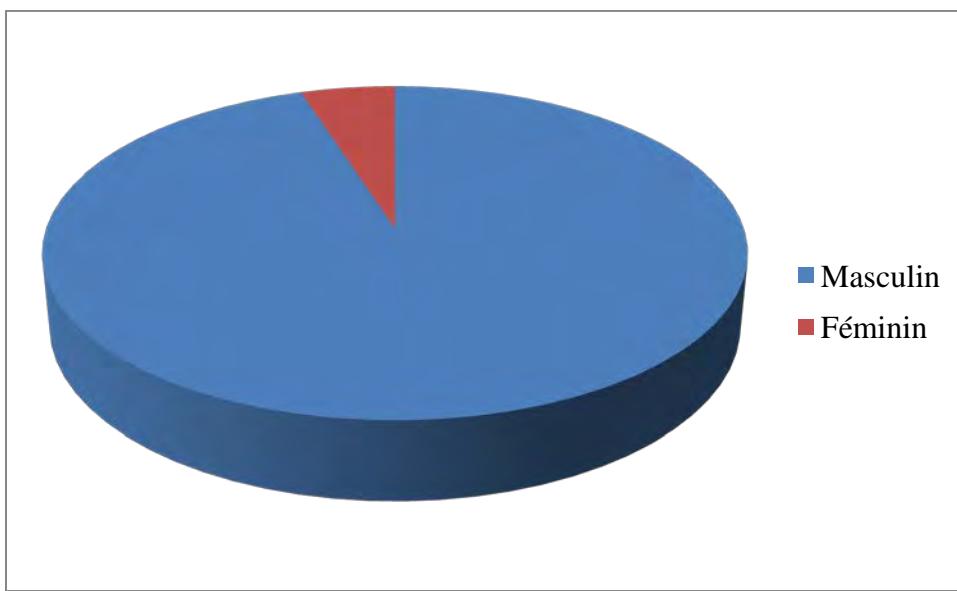
**Tableau 19 :** Répartition des migrants clandestins rapatriés selon les tranches d'âge

<b>Age</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
Moins de 20 ans	12	15
20 à 29 ans	40	50
30 à 39 ans	23	29
40 à 49 ans	4	5
50 et plus	1	1
Total	80	100

**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

D'après le tableau ci-dessus, les migrants clandestins rapatriés appartenant à la classe d'âge 20 à 29 ans sont les plus nombreux. Ils représentent en effet, 50% de l'échantillon. En considérant la proportion des candidats qui ont entre 20 et 39 ans, il ressort que ces derniers représentent les 79% des enquêtés. Les autres classes d'âges notamment les personnes qui ont entre 40 et plus de 50 ans représentent une proportion négligeable, soit 6% de la population. Ce constat peut être expliqué par le fait que l'émigration clandestine affecte plus les jeunes car ces derniers plus exposés au manque d'emploi (selon notre observation sur le terrain). Ces jeunes aussi sont en quête d'un emploi plus rémunérateur et ils sont beaucoup plus libres pour l'aventure.

**Figure 11 :** Répartition des migrants clandestins rapatriés selon le sexe.



**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

Cette figure nous révèle que 95% des migrants clandestins rapatriés sont des hommes. Les femmes représentent une faible proportion, c'est-à-dire 5%. En effet, l'émigration clandestine semble être l'apanage des hommes du fait de la division sociale du travail qui voudrait que l'homme soit soumis à l'impératif de relayer ses parents dans les dépenses quotidiennes. Dans cette même mouvance, les hommes subissent plus les aléas de la raréfaction des produits halieutiques, c'est pourquoi la plupart des candidats à l'émigration clandestine sont des pêcheurs.

**Tableau 20 :** Répartition des migrants clandestins rapatriés selon les raisons évoquées.

Age	Effectif	%
Amélioration des conditions de vie, quête de liberté et difficultés de subvenir aux besoins du ménage	5	6
Amélioration des conditions de vie et difficultés de subvenir aux besoins du ménage	30	37
Chômage, amélioration des conditions de vie et difficultés de subvenir aux besoins du ménage	35	44
Chômage, quête de liberté, amélioration des conditions de vie et difficultés de subvenir aux besoins du ménage  (alimentation et scolarité des enfants)	10	13
Total	80	100

**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

D'après le tableau 22, les raisons évoquées peuvent être multiples et se résument à la pauvreté vécue dans les difficultés de subvenir à leurs besoins ou ceux de leurs ménages ou alors à l'absence d'activités comme source de revenus.

### **III-2 Information sur le retour des migrants clandestins rapatriés.**

**Tableau 21 :** Répartition des migrants clandestins rapatriés selon leur durée au Sénégal depuis leur retour.

La durée au Sénégal depuis leur retour	Effectif	%
10 mois	2	2
11 mois	2	2
12 mois (1an)	4	5
13 mois (1an 1 mois)	3	4
14 mois (1an 2 mois)	6	8
15 mois (1an 3 mois)	11	14
24 mois (2 ans)	20	25
Plus de 24 mois (2 ans)	32	40
Total	80	100

**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

Selon le tableau 21, les rapatriés qui sont rentrés depuis plus de 2 ans sont plus nombreux et représentent 40%. Ensuite, viennent 44 rapatriés qui sont de retour depuis 12, 13, 14, 15, 24 mois. Il faut noter que 2 rapatriés ont rentré depuis 10 mois alors que 2 autres ont effectué aussi leur retour depuis 11 mois.

A la question de savoir s'ils ont déménagé à leur retour, seuls 23 rapatriés clandestins ont répondu positivement. Le reste soit, 57 rapatriés n'ont pas changé de résidence. La majorité de ces rapatriés déménagés évoque la difficulté de trouver du travail ou bien des conditions de vie devenues plus difficiles.

**Tableau 22 :** Répartition des migrants clandestins en nombre selon les conditions de rentrée au Sénégal.

<b>Les conditions de rentré au Sénégal</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Rapatriement	75	94
Voie normale	5	6
Total	80	100

**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

Le tableau 22, montre que plus de la majorité des migrants clandestins sont rapatriés, soit 94%. Ensuite, viennent des candidats qui se sont rentrés par voie normale, soit 6%. L'enquête nous a permis aussi de constater que l'aéroport de Saint-Louis a accueilli plus de rapatriés car les autorités sénégalaises ont voulu éviter la grande médiatisation du phénomène mais également c'était le meilleur moyen de dissimuler les statistiques au grand public.

**Tableau 23:** Répartition des migrants clandestins rapatriés en nombre selon la souffrance du traumatisme du voyage.

<b>Souffrance du voyage en mer</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Oui	72	90
Non	8	10
Total	80	100

**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

Le tableau 23, révèle que le nombre de rapatriés qui ont répondu non sont faibles et représentent 10%. Ceux qui ont répondu oui prédominent largement avec 90%. Cet état de fait s'explique par le fait qu'ils avaient rencontré des difficultés dans la mer, telles les pénuries de nourriture, d'eau, de médicaments, la promiscuité dans la pirogue favorisant ainsi des insomnies prolongées, l'inadaptation à la température en milieu océanique entraînant des

maladies notamment le vomissement, la toux..., le spectre permanent de la peur qui provoque des troubles psychiatriques chez le voyageur clandestin.

**Tableau 24 :** Répartition des migrants clandestins rapatriés selon les conditions de l'accueil familial.

Les conditions de l'accueil familial	Effectif	%
Rejet	1	1
Sermon	28	35
Manque de considération	3	4
Accueil chaleureux et assistance psychologique	48	60
Total	80	100

**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

Le tableau 24, révèle que la quasi-totalité (48) a été accueillie chaleureusement et assistée psychologiquement par leurs familles respectives. En plus de l'accueil chaleureux et de l'assistance psychologique de leurs familles, 28 rapatriés, ont reçu des sermons. Le cas de rejet et de manque de considération sont négligeables (4). Cela est dû sans doute par le fait que le projet migratoire est un engagement familial et que lorsque le candidat réussit, c'est le cadre familial et domestique qui en bénéficie. Ainsi, la famille l'assiste et l'aide à se réinsérer dans la société.

### **III-3 Information sur les contraintes de réinsertion des migrants clandestins rapatriés.**

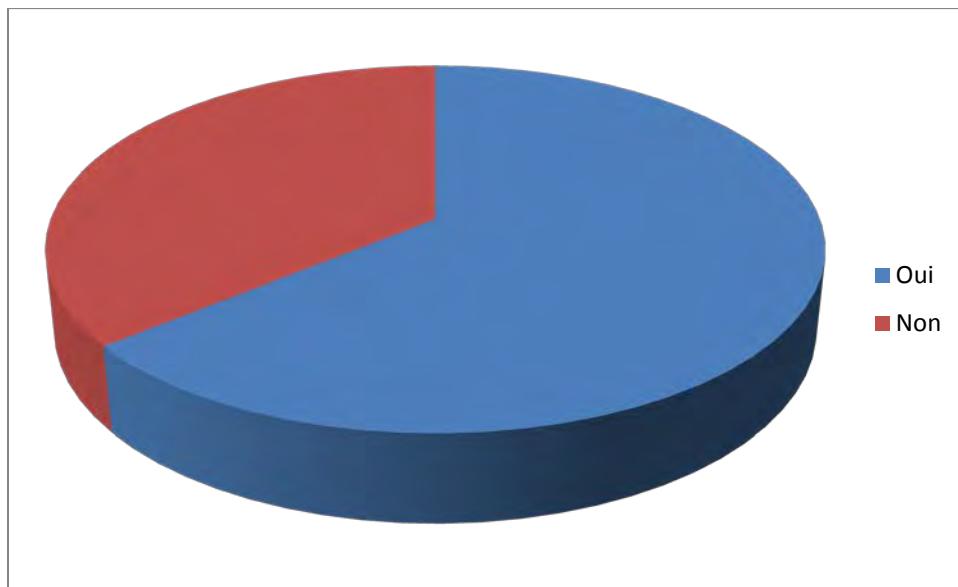
D'après le tableau ci-dessous, les migrants clandestins rapatriés qui ont un problème familial sont faibles et représentent 4%. Cependant, la totalité des rapatriés clandestins, soit 96% ont un problème financier et un problème de trouver un emploi. Ainsi, selon cette enquête, les contraintes rencontrées par les rapatriés permettent de constater qu'il y'a bel et bien des difficultés économiques qui persistent et perdurent dans tous les secteurs d'activités.

**Tableau 25 :** Répartition des migrants clandestins rapatriés selon les contraintes rencontrées dans leur réinsertion.

<b>Les contraintes rencontrées dans leur réinsertion</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
Trouver un emploi	32	40
Un problème financier	45	56
Un problème familial	3	4
Total	80	100

**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

**Figure 12 :** Répartition des migrants clandestins rapatriés selon un autre moyen de se réinsérer dans la localité.



**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

La figure 11 montre que les rapatriés qui ont répondu oui prédominent largement et représentent 64%. Ceux qui ont répondu non sont faibles avec 36%. Dès lors il faut noter que la plupart des rapatriés se sont réinsérés dans des activités d'avant migration c'est-à-dire la pêche car celle-ci constitue l'activité économique la plus dominante. Cependant, d'autres rapatriés se sont réinsérés dans des activités comme le commerce, l'élevage, etc. On peut en déduire que tous les rapatriés exercent une activité privée informelle.

**Tableau 26 :** Répartition des migrants clandestins rapatriés selon le montant de leur salaire par rapport au travail exercé.

<b>Le montant de leur salaire par rapport au travail exercé</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
25 000 à 50 000	35	44
50 000 à 100 000	28	35
100 000 à 150 000	11	14
Plus de 150 000	6	7
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>100</b>

**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

D'après le tableau 26, la majorité des rapatriés clandestins ont des montants compris entre 25 000 et 50 000, soit 44%. Ensuite, viennent des rapatriés qui ont des sommes de 50 000 à 100 000 (35%) et 100 000 à 150 000 (14%) dans leur nouveau travail. Selon l'enquête, les rapatriés qui gagnent plus de 150 000 dans leur travail représentent une faible proportion, soit 7%. Ces pourcentages prouvent la faiblesse des revenus dans les différents secteurs d'activités exercés. Pour ces rapatriés, ces gains sont insuffisants pour subvenir aux besoins personnels et familiaux.

**Tableau 27** : Répartition des migrants clandestins rapatriés selon le financement de l'Etat.

<b>Le financement de l'Etat</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
Oui	24	30
Non	56	70
Total	80	100

**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

D'après le tableau 27, la majorité des rapatriés clandestins disent que l'Etat ne les finance pas, soit 70% de notre échantillon. Cependant, ceux qui ont répondu oui représentent une faible proportion c'est-à-dire 30%. Ce constat peut être expliqué par le fait que : l'Etat ne considère pas les migrants clandestins rapatriés comme des personnes qualifiées.

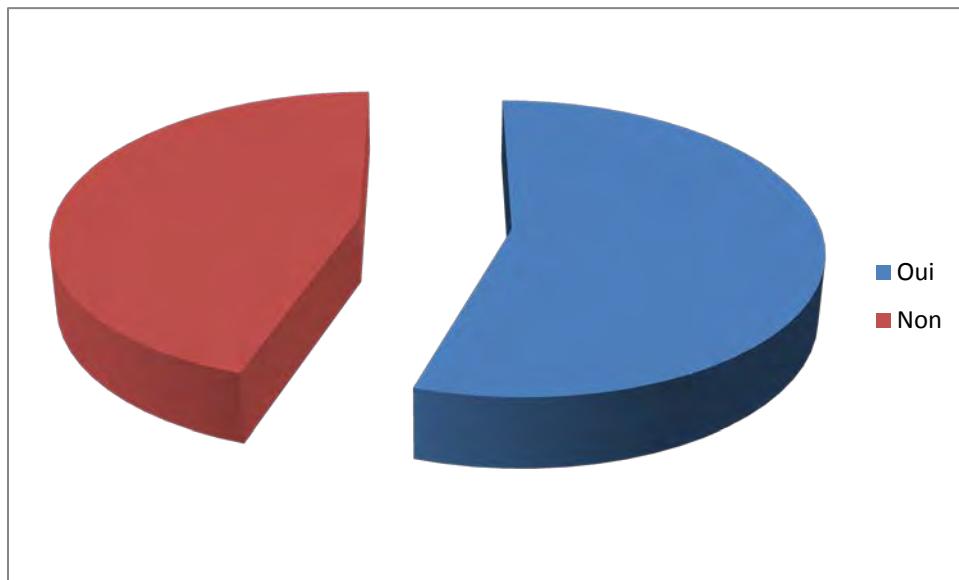
**Tableau 28 :** Répartition des migrants clandestins rapatriés selon l'état de leur réinsertion.

L'état de leur réinsertion	Effectif	%
Bien	4	5
Plus ou moins bien	20	25
Passable	43	54
Mal	13	16
Total	80	100

**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

Une lecture du tableau relative à la répartition des rapatriés clandestins selon l'état de leur réinsertion, nous révèle que 54% ont une réinsertion passable, 25% plus ou moins bien, 16% mal. Cependant, ceux qui ont un état de réinsertion bien représente une faible proportion, soit 5% de notre échantillon. Cela peut s'expliquer par l'absence de soutien des autorités sénégalaises et la recherche d'un emploi plus rémunérateur.

**Figure 13 :** Répartition des rapatriés clandestins selon ceux qui sont prêts à récidiver le même voyage.



**Source :** Enquête Gueye Moustapha (2011)

La figure 12, montre que les rapatriés qui sont prêts à récidiver le même voyage, sont majoritaires soit 55%. Ceux qui ont répondu non, sont néanmoins importants (45%). Ainsi, les rapatriés qui ont répondu oui évoquent les mêmes raisons pour leur premier départ c'est-à-dire si les difficultés économiques, financières persistent dans leur localité et par opposition pour ceux qui ont répondu non parlent des risques encourus (mort ou suicide) lors de la traversée en mer, les difficultés de traverser les frontières, préfèrent la voie normale, préfèrent travailler au Sénégal, ne veulent plus quitter leur famille etc.

## **Conclusion Partielle :**

L'émigration clandestine a entraîné des effets sur le système de production de la pêche et sur les migrants clandestins rapatriés. D'abord pour ce qui est de la pêche, nous constatons que l'émigration clandestine a provoqué une réduction de main d'œuvre grâce au départ des jeunes c'est-à-dire les jeunes qui sont en âge de produire et une manque de l'expertise locale. En plus, l'émigration clandestine a aussi modifiée les facteurs de production de la pêche avec notamment une baisse drastique de la production en produits halieutiques, une réduction de nombre de pirogues, etc.

Nous remarquons que les rapatriés qui sont rentrés depuis plus de deux (02) ans sont beaucoup plus nombreux.

Les raisons évoquées, comme étant la cause de leur départ, sont partout les mêmes: le chômage, l'amélioration des conditions de leur vie et les difficultés de subvenir aux besoins du ménage.

Beaucoup d'émigrés clandestins rapatriés sont complètement désemparés. Ils souffrent du voyage en mer. La majorité d'entre eux aussi ont rencontré des difficultés dans leur réinsertion socio-économique : trouver un emploi, par exemple, résoudre un problème financier, etc.

Les rapatriés clandestins qui veulent refaire le même voyage sont plus nombreux et les raisons évoquées sont les mêmes que pour le premier départ.

## **CONCLUSION GENERALE**

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce travail a permis d'aboutir à un certain nombre de résultats en conformité avec les objectifs que nous nous sommes fixés au départ.

D'abord, nous avons pu montrer que l'émigration clandestine est un « phénomène géographique total » structurel, qui s'explique par de nombreuses raisons qui influent en retour sur l'ensemble du système socio-économique. Une analyse superficielle nous a permis de déceler les principales causes qui expliquent l'émigration clandestine. Celles-ci sont d'ordres économique et social.

Par ailleurs, plusieurs candidats justifient leur départ par une précarité économique qui selon eux, les pousse à partir en Espagne. Si parmi ces derniers, certains partent dans l'espoir de trouver un emploi plus rémunérateur pour améliorer leurs conditions de vie, d'autres sont à la recherche du premier emploi.

Mises à part les raisons économiques, les facteurs d'ordre social et d'ordre conflictuel entre pêcheurs nationaux et pêcheurs internationaux poussent les jeunes à partir. Certains subissent une pression sociale insoutenable.

Ces contraintes sociales se résument ainsi selon, les candidats rapatriés à :

- Construire de grandes maisons ;
- Investir dans des secteurs d'activités ;
- Se substituer à leurs parents dans les dépenses quotidiennes ;
- subvenir aux besoins du ménage etc.

En deuxième lieu, nous avons vu avec le cas de Guet Ndar que l'émigration clandestine est avant tout une affaire des jeunes, parmi lesquels, les pêcheurs artisiaux restent majoritaires.

En troisième lieu, nous avons compris que l'émigration clandestine a eu des effets dans la pêche avec la réduction de la main-d'œuvre et le manque d'expertise locale. Elle a aussi changé les facteurs de production de la pêche avec notamment une baisse drastique de la production en produits halieutiques, une réduction du nombre de pirogues, etc.

Ensuite, elle a entraîné des effets sur les migrants clandestins rapatriés.

A ce propos, plus de la majorité des migrants clandestins rapatriés ont rencontré des contraintes de réinsertion dans des secteurs d'activités comme trouver un emploi plus rémunérateur ou avoir une autonomie financière pour subvenir à leurs besoins.

Dans cette même mouvance, les rapatriés souffrent aussi du voyage en mer. Dès lors, la recherche de solutions pour freiner cette forme d'émigration s'avère nécessaire.

Ainsi, la meilleure solution qui s'avère urgente c'est de travailler dans une perspective de fixation des populations en développant des activités génératrices de revenus mais adaptées et appropriées aux aspirations des populations. Il faut aussi redynamiser le secteur de la pêche en formant et en dotant les pêcheurs des matériels de pêche.

Toujours, dans le secteur de la pêche, il faut maîtriser la pêche artisanale en délivrant des licences de pêche aux acteurs. Cependant, un repos biologique s'impose pour la reproduction de certaines espèces en voie de disparition entraînant ainsi la réduction du volume et de la taille des poissons capturés par des unités industrielles sénégalaises et étrangères. Ces dernières, pratiquent un chalutage dévastateur. Les chalutiers nationaux et internationaux épuisent non seulement les fonds, mais détruisent les filets dormants, au grand malheur des guet-ndariens et favorisent le sous approvisionnement des industries de transformations des produits halieutiques qui emploient plusieurs personnes. La raréfaction des ressources, va entraîner en effet, des pertes d'emplois et la paupérisation des professionnels de la pêche. C'est dans cette optique que l'Agence japonaise pour la coopération internationale (JICA) par l'intermédiaire de **Yasuo Ishimoto** affirme : « *l'analyse montre que les ressources halieutiques étaient en danger et des mesures de protection ont été proposées d'urgence. Si rien n'est fait, les sénégalais de la prochaine génération seront obligés de manger leur thiéboudieune sans thiof<sup>31</sup>* ».

Dans le même sillage, on peut noter la question du «droit» de pêche des guet-ndariens, leurs séjours en Mauritanie, la fréquentation de leurs anciens territoires de pêche etc., sont autant de questions à résoudre et de potentiels problèmes maritimes porteurs de conflits.

---

<sup>31</sup> Journal le Quotidien du 1<sup>er</sup> juin 2006

La place qu’occupe la pêche dans l’économie du Sénégal et de la Mauritanie doit les conduire à l’harmonisation, à long terme, de leurs politiques en matière de préservation, de conservation et d’exploitation de leurs ressources halieutiques et au renforcement de la coopération pour le bien-être de leurs populations respectives. Les décisions à prendre doivent être fondées sur les conditions et les nécessités locales, les populations intéressées étant représentées et consultées, et non sur le pouvoir et les pressions économiques (accords d'accès avec contrepartie financière de type Union Européenne) et politiques.

D'une manière générale, si la mer a fait le Sénégal actuel, elle peut devenir son calvaire si rien n'est fait pour conserver la richesse marine, seule ressource fiable et durable qui peut assurer l'avenir d'une population poussée vers les rives de l'océan. Seule une prise de conscience et une meilleure connaissance du milieu marin permettra de protéger le milieu, la ressource et l'avenir d'une frange importante d'une population.

Toutefois, il faut souligner que la géographie sur la migration irrégulière est quasi inexistante. C'est pourquoi ce champ mérite de faire l'objet de plusieurs investigations pour les géographes d'autant que pendant ces dernières années, le phénomène a pris des allures complexes.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### OUVRAGES GÉNÉRAUX ET SPÉCIFIQUES

**Amin Samir (SDL) et Amselle, (J.L);** *les migrations africaines : réseaux et processus migratoires*, 1976, p16.

**Besançon (J), 1965** - *Géographie de la pêche*. Gallimard, 523pages.

**Bechers, J.M, D et Hoffman, N ;** *Migration : vers un nouveau paradigme*, in *Revue Internationale des Sciences Sociales*, vol XXIII,

**Bonnardel (R), 1992** 1981, N02, p345. *Saint Louis du Sénégal : Mort ou Naissance ?* Éditions L' Harmattan, 423 pages.

**Brand Denis et Duroiss Maurice**, *dictionnaire thématique Histoire et Géographie*.

**Brunet (R), Ferras (R) et Thiery (H)**, 1993 – *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*. Montpellier-paris : RECLUS- La documentations Française, 3<sup>e</sup> édition, 520 pages.

**Bredeloup Sylvie ET Pliez Olivier**, *Migrations entre les deux rives du Sahara* IRD, Editorial N°36.

**Brigaud(F) et Al, 1987**, *Saint Louis du Sénégal : Ville aux mille visages*, Dakar, EDITIONS CLAIRAFRIQUE, 169 pages.

**Coquery- Vidrovitch (C)**, *Afrique noire, permanences et ruptures*. 4<sup>e</sup> édition, SIREY, 1995.

**Crosier (M) et FRIEDBERG (E)**. *L'acteur et le système : les conditions de l'action collective*, Paris, Le Seuil, 1992, p12.

**Daniel Serge, 2008** *les routes clandestines l'Afrique des immigrés et des passeurs*. Edition Hachette, 279 pages.

**Domenach (H), in Lery (A), Vimard (P)** 2001, *Population et développement: les principaux enjeux cinq après la conférence du Caire. Les migrations internationales*, Paris, Marseille : CEPED, LPE, page 51 à 58 (les documents et manuels du CEPED, n° 12).

**Domenach (H), et Picquet (M)**, *Le caractère de réversibilité dans l'étude de la migration*. POPULATION, 42<sup>e</sup> année n° 3, May-June, 1978, pp 449-483.

**Domenach (H), et Picquet (M)**, *Les migrations*. QSJ ? Paris, 128p.

**DUMONT (G.F)**, 1995- *Les migrations internationales*. Les nouvelles logiques migratoires. SEDES, Paris, 223 pages.

**Georges (P) et Verger (F)**, 2006 – *Le dictionnaire de la géographie*. PUF, 488 pages.

**Georges (P)** 1976, *Les migrations internationales*, puf, collection sup, section « le géographe » page 90 à 70, 215 pages.

**Gruvel, (A).** 1908. *Pêcheries des côtes du Sénégal et des rivières du Sud*, Paris, Challamel, 245 p.

**Husson (B) et Sall Babacar : 2001**, *Migration et Développement, évaluation de la stratégie GRDR dans le bassin arachidier*. 133pages.

**Mouvement citoyen en partenariat avec l'Ambassade des Pays Bas** 2007, *l'émigration clandestine, le profil des candidats*, 51pages.

**Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)** 2006, *fondements de la gestion des migrations, vol 1*.

**Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)** 2006, *Elaboration d'une politique migratoire*, vol 2, section 2.3.

**Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)** 2006, *La gestion des migrations, la migration irrégulière*, section 3.12, vol 3.

**Petersen (W)**. Cité d'après KUBAT (D) et Hoffman (N)., op.cit. P347.

**Pradeau (C)**, 1998 – *Lexique de géographie humaine*. Armand colin, paris, 95 pages.

**Sergio (R)**. *Migrations Internationales en Afrique : aspect légaux et administratif*, 1995, p67.

**Simmons Alan (B)** 2002 *Mondialisation et migration internationale : tendances, interrogations et modèles théoriques*, cahiers québécois de démographie, vol 31 N°1, page 7 à 33.

**Some (A.N), 2006** - *Migration au Sénégal*. Profil national 2009. OIM, 148 pages.

**Sow (F), 1980** - *Migration et Urbanisation au Sénégal*. Bulletin de l'IFAN T.42 n°1pp146-197.

**Vennetier (P), 1991** - *Les villes d'Afriques tropicales*. Masson, 244 pages.

**Withol De Wenden (C) 1999**, « *Faut-il ouvrir les frontières?* » in press de sciences po, Paris, 119 pages

## THÈSES ET MÉMOIRES

**Camara (M.M.B), 2008** - *Quelle gestion des pêches artisanales en Afrique de l'Ouest ?* Etude de la complexité de l'espace halieutique en zone littorale Sénégalaise. Thèse de doctorat 3<sup>e</sup> cycle, UCAD, DK, géographie humaine, 336 pages.

**Dia (N.F.B), 2003** - *L'insertion socio-économique des handicapés moteurs au Sénégal :* Exemple du « projet d'appui à l'insertion ou à la réinsertion des personnes handicapées motrices dans la ville de Dakar ». Mémoire DEA, sociologie, 76 pages.

**Diane El hadji Muhamed, 2005-2006**, *Saint Louis Causes et Conséquences de l'émigration clandestin*, Ed CESTI (DSJ), 34<sup>e</sup> promotion, 47 pages

**Diop (O), 2002** - *La transformation des produits de la pêche le long du littoral sénégalais : étude géographique*. Thèse de doctorat d'Etat Lettres et sciences humaines, département géographie, 392 pages.

**Fall (Modou Khabane), 2002**, *Territoires et quartiers de Saint Louis : Analyse des relations d'interdépendance entre les sous ensembles de la ville*, mémoire de maîtrise, Université Gaston Berger, 114 pages.

**Faye (K.R), 2009** - *Migration et insertion urbaine. Etude de l'entreprenariat rural en milieu urbain : cas des pak Lambaye à Dakar*. Mémoire de maîtrise, géographie, FLSH, 120 pages.

**Gueye (M)**, 1980, *Le Nouveau Guet Ndar*, mémoire de maîtrise, UCAD, 165 pages.

**LO Mamadou (D) 2003-2004**, « *La gestion du milieu marin et côtier au Sénégal : l'exemple de la commune de Kayar* », mémoire de maîtrise, UCAD, 101 pages.

**Mboup (B)**, 2006 - *Politiques de développement, migration internationale et équilibre villes –campagnes dans le vieux bassin arachidier* (région de Louga). Thèse de doctorat du 3<sup>e</sup> cycle, département de géographie, FLSH, 397 pages.

**Ndiaye El hadj (A)**, *les réseaux d'entrepreneuriat et les stratégies d'innovation dans le secteur de la pêche à Saint-Louis, Exemple des associations des pêcheurs de Guet Ndar*, mémoire de maîtrise, département de géographie, UGB, 105 pages.

**Samb Al (A)**, 2003-2004, Emigration et lutte contre la pauvreté : analyse socio-anthropologique de l'impact de l'émigration sur la lutte contre la pauvreté dans la commune de mer, mémoire de maîtrise, UGB, 101 pages.

**Samb Mame Diarra** 2006-2007, *L'émigration clandestine : Le cas des Sénégalais vers les Iles Canaries à partir de trois sites ciblés (Hann, Kayar et Mbour)*, mémoire de maîtrise, UCAD, 131 pages.

**Wade (C S)**, 1995, *Saint Louis la crise de la croissance urbaine récente*, thèse de doctorat 3eme cycle de géographie, Université Cheikh Anta Diop, 282 pages.

**Wade (N)**, 1996, *Habitat et espace social à Guet Ndar, mémoire de maîtrise*, Université Gaston Berger, 90 pages.

## RAPPORTS ET REVUES

**Assemblée parlementaire du conseil de l'Europe : commission des migrations, réfugiés, et de la démographie** juillet 2002, « création d'une charte d'intention sur la migration clandestine ». Rapport, doc n°972, 32 pages.

**Atlaseco, 2010.** *Editions MEDIAOBS*, 266 pages.

**Belotteau, (J).** 1989. «Sénégal-Mauritanie: les graves événements du printemps 1989» in *Afrique contemporaine*, n°152, Avril.

**Direction de la prévision des statistiques** 2004, « Rapport de synthèse de la deuxième enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM II) ».

**Dupont (V) et Guilmoto (C.Z)** 19uilm3 - *Mobilités spatiales et urbanisation : Théories, pratiques et représentations. In cahiers des sciences humaines*. 29(2-3) PP 279-294.

**Kassar (H)** *changement sociaux et émigration clandestine en Tunisie*, séance poster n°1405, 23 pages.

*Les Cahiers de l'Alternance*, décembre 2007, *Enjeux de l'émigration au Sénégal*. Partenariat (fra) (CESTI), 126 pages

**Mbaye (L), 2005** – *Etat des lieux de la filière de la transformation des produits halieutiques au Sénégal*. Info conseil MPEA et PAOA 40 pages.

**Moity-Maizi (P)**, - *Artisanes et artisans dans la transformation de poissons au Sénégal*. 18 pages.

**Service régional des pêches maritimes, Saint Louis.** 1999. PV de la visite de travail du Ministre de la pêche et des transports maritimes du Sénégal en Mauritanie, Saint- Louis, déc. 2p.

## **ARTICLES DE JOURNAUX**

**Ba Cheikh (O)** 2007, « *Barça ou barzakh : La migration clandestine sénégalaise vers l'Espagne entre le Sahara occidental et l'Océan atlantique* » 16 pages.

**Ba, (M. R).** 2004. « *Interdiction de la pêche avec des filets en nylon. Un test pour rattraper 6 années perdues* » in *Sud Quotidien* n° 3273, mars, p5.

**Daly Herman (E)** 2004, « *Population, Migration et Mondialisation* », magazine l'Etat de la planète n° 17 : le délicat enjeu de la démographie.

**Diagne, (P).** 1998. " *La Mauritanie et les droits de pêche des guet-ndariens*" in: *Walfadjri* n° 1805, Dakar, p10.

**Diop Fatou (K)** mai 2006, « *Soutien aux émigrés, une préoccupation de l'Etat sénégalais* », NEPAD Express n° 37, page 10 et 11.

**Diop Mame (S)** mai 2006, « *l'émigration, c'est comme un refus de mort sociale* » par Mohamadou Sall, géographe-démographe, magazine Weekend page 56.

**Gaye Mor (T)** mai 2007, « *l'Etat et les mamans sont responsables du phénomène* » par Ousmane Ndiaye, psychosociologique, magazine Weekend page 57.

**Le quotidien** janvier 2007, « *Emigration clandestine- les sénégalais rallient l'Espagne par la mer* ».

**Mané jean (P)** octobre 2007, « Diagnostique de la banque mondiale sur l'emploi au Sénégal », l'Observateur, page 5.

**Sall (I)** juillet 2007, « *Immigration clandestine* », extrait de Reuters, le Populaire n°2295.

**Seck Abdoul (A)** août 2007, « *Emigration clandestine* » : encore 188 candidats dont 7 gamins de moins de 14 ans arrêtés », le Populaire n°2327 ? PAGE 11.

**Tine Clara** mai 2007, « Frontex, patrouilles mixtes contre clandestins », magazine Weekend page 58-59.

## **SITES INTERNET**

Barbier Gabriel- [htt://www.nettali.net](http://www.nettali.net) : « Emigration clandestine : Saint-Louis profondément marqué par le phénomène ».

Dia El hadj Saidou (N)- [htt://www.walf.sn](http://www.walf.sn), « Emigration clandestine ».

Holtz (P)- [htt : www.irinnews.org](http://www.irinnews.org), « Sénégal : mythe et réalité de l'immigration clandestine. »

Massiah (G)- [cedetim@reseau-ipam.org](mailto:cedetim@reseau-ipam.org), migrations et mondialisation », 4 pages.

Htt : // Fr. wikipedia.org/

[Htt://www.penserpouragir.org](http://www.penserpouragir.org), Migration et politiques d'expulsion: répression, droits humains et développement.

[Htt://ccl.collectifs.net](http://ccl.collectifs.net), « La migration, cette réalité autonome... »

[Htt://www.caritas-senegal.org](http://www.caritas-senegal.org), « Phénomène de l'émigration clandestine : Le cas du Sénégal ».

[Htt://hommes-et-migrations.fr](http://hommes-et-migrations.fr), « Développement des pays d'origine et flux migratoires : La nécessaire déconnexion ».

[Htt://www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr), « Migration et développement » Conférence euro-africaine (Rabat, 10-11 juillet 2006)

Htt : //unilco.club.fr, « Le codéveloppement : une ère nouvelle ».

Htt://www.ascode-sn.org, « Rapport général forum international migrations-codéveloppement ».

Htt://www.intérieur.gouv.sn, « Gestion des flux migratoires ».

## **TABLES DES MATIERES**

SOMMAIRE.....	1
<b>TABLES DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>2</b>
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS.....</b>	<b>6</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE.....</b>	<b>8</b>
<b>PROBLEMATIQUE.....</b>	<b>10</b>
<b>REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE.....</b>	<b>14</b>
<b>CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL.....</b>	<b>18</b>
<b>CADRE OPERATOIRE.....</b>	<b>29</b>
<b>MÉTHODOLOGIE.....</b>	<b>31</b>
<b>PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA ZONE D'ETUDE.....</b>	<b>34</b>
<b>CHAPITRE I : Les conditions physiques.....</b>	<b>38</b>
<b>CHAPITRE II : Occupation spatiale et Diversité des activités.....</b>	<b>40</b>
II-1 Occupation spatiale.....	40
II-1-1 Les données démographiques.....	40
II-1-1-1 Historique du peuplement de Guet Ndar.....	40
II-1-1-2 Une population en croissance.....	41
II-1-2 Les problèmes de planification et de gestion urbaine.....	42
II-2 Diversité des activités.....	45
II-2-1 La pêche.....	45
II-2-1-1 Evolution des mises à terre à Saint-Louis.....	46

II-2-1-2 Les industries d'appui à la pêche.....	47
II-2-1-3 Le mareyage.....	48
II-2-2 Les autres activités.....	49
<b>DEUXIEME PARTIE : LES MOTIFS DE DEPART.....</b>	<b>50</b>
<b>CHAPITRE I : Les motifs d'ordre économique.....</b>	<b>51</b>
<b>CHAPITRE II : Les motifs d'ordre social.....</b>	<b>57</b>
<b>TROISIEME PARTIE : LES EFFETS DE L'EMIGRATION CLANDESTINE.....</b>	<b>59</b>
<b>CHAPITRE I : Les caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages de pêcheurs.....</b>	<b>60</b>
I-1 Répartition de la population par âge et par sexe.....	60
I-2 Répartition matrimoniale des chefs de ménage et taille des ménages.....	61
I-3 Scolarité.....	65
I-4 Activités économiques.....	66
I-5 Equipement des ménages.....	70
I-6 Habitat.....	71
<b>CONCLUSION PARTIELLE.....</b>	<b>74</b>
<b>CHAPITRE II : Les effets de l'émigration clandestine sur le système de production de la pêche.....</b>	<b>75</b>
<b>CHAPITRE III : Les contraintes de réinsertion des migrants clandestins rapatriés....</b>	<b>81</b>
<b>III-1- Information sur la raison de départ.....</b>	<b>81</b>
<b>III-2- Information sur le retour des migrants clandestins.....</b>	<b>84</b>
<b>III-3- Information sur les contraintes de réinsertion des migrants clandestins.....</b>	<b>87</b>
<b>CONCLUSION PARTIELLE.....</b>	<b>93</b>

<b>CONCLUSION GÉNÉRALE.....</b>	<b>94</b>
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>98</b>
<b>TABLES DES MATIERES.....</b>	<b>105</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>108</b>

## **ANNEXES**

## ANNEXES

### *Les caractéristiques socio-démographiques, économiques.*

#### QUESTIONNAIRE MENAGE

Numéros des chefs de ménage : 1-2

##### Volet I : Socio –démographique des chefs de ménage

1.1	1.2	1. 3	1.4
Prénom et Nom	Sexe	Age	Situation matrimoniale
1			
2			

## **1-5 Taille du ménage**

1-5-1 Combien de personnes compte votre ménage ?

Catégorie	Hommes	Femmes
Nombre		

1-5-2 Combien de personnes ont été prise en charge par le ménage ?

1-5-3-Nombre d'individus qui ont un emploi?

## **1-6 Scolarité du ménage**

1-6-1 Combien de personnes ont été scolarisées dans le ménage ?

Scolarité	Homme	Femme
Non instruits		
Niveau Primaire		
Niveau Secondaire		
Niveau supérieur		

## **Volet II : activités économiques**

### **2-1- Revenue du ménage**

2-1-1- A combien estimez vous votre revenu quotidien ?

- |                |                |
|----------------|----------------|
| 1-3000 à 3500F | 2-3500 à 4000F |
| 3- 4000 à 4500 | 4- + de 4500F  |

2-1-2 En dehors du chef de ménage qui participe(nt) aux dépenses de votre ménage ?

2-1-3- Quelle est son ou leurs activité(s) professionnelle (s) ?

2-1-3 Etes-vous propriétaire ou employé de la pêche ?

2-1-4 Quels sont les problèmes des pêcheurs ?

## **2-2- Equipements**

2-2-1 Disposez-vous des équipements

Nature	Oui	Non
Téléphone		
Gaz		
Radio		
Télévision		
Réfrigérateur		
Autres		

## **2-3-Habitat**

2-3-1-Quel est le statut de votre logement ?

- . Propriétaires
- . Locataires
- . Maisons familiales
- . Prêts
- . Autre (s)\_\_\_\_\_

2-3-2-Quelle est la nature du logement ?

- . En paille
- . En dure
- . En baraque
- . Autre (s) à préciser\_\_\_\_\_

2-3-3- Nombre de pièce(s) occupée (s) dans la concession ?

- |                |                  |
|----------------|------------------|
| 1. Une pièce   | 3. Trois Pièces  |
| 2. Deux pièces | Plus de 3 pièces |

2-3-4- Nombre de personne par pièce ?

- |                   |                         |
|-------------------|-------------------------|
| 1. Une personne   | 4.Trois personnes       |
| 2. Deux personnes | Plus de trois personnes |

## ***GUIDE D'ENTRETIEN***

### **GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES RESPONSABLES DES DIFFERENTS SERVICES REGIONAUX DE LA PECHE, LES PERSONNES RESSOURCES ET LES DIFFERENTS RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS DE PECHEURS.**

1. Quels sont les acteurs de la pêche ?

2. Entre les acteurs qui gagne et qui perd ?

. Pêcheurs

. Mareyeurs

. Porteurs

. Transformatrices

. Autre (s) à préciser\_\_\_\_\_

3. Est-ce que l'Etat investit sur la pêche ?

. Oui                  . Non

. Si oui ou non pourquoi ?\_\_\_\_\_

4. L'émigration clandestine n'a t'-elle pas provoqué une réduction de main d'œuvre sur la pêche ?

. Oui                  . Non

5. Dans quelle mesure l'émigration clandestine a-t-elle modifié les facteurs de production de la pêche?

- . Baisse drastique de la production en produit halieutique
- . Manque d'expertise de la pêche locale
- . Problème de pirogue

. Autre(s) à préciser\_\_\_\_\_

6. L'émigration clandestine n'a t'-elle pas provoqué une baisse de revenus sur la pêche?

- . Oui
- . Non

***Information sur le départ, sur le retour et sur les contraintes de réinsertion des migrants clandestins rapatriés.***

**QUESTIONNAIRE DES MIGRANTS CLANDESTINS**

***I- Information sur la raison de départ***

1. Prénom et nom : .....

Age:.....

Lieu de naissance : .....

2. Sexe : M..... F.....

3. Quelles ont été les raisons de votre émigration ?

. Amélioration des conditions de vie, quête de liberté et difficultés de subvenir aux besoins du ménage

. Amélioration des conditions de vie et difficultés de subvenir aux besoins du ménage

. Chômage, amélioration des conditions de vie et difficultés de subvenir aux besoins du ménage

. Chômage, quête de liberté, Amélioration des conditions de vie et difficultés de subvenir aux besoins du ménage (scolarité des enfants et alimentation)

***II. Information sur le retour des migrants clandestins rapatriés***

4. Quand êtes-vous rentrés au Sénégal ?

. Mois.....

. Années.....

5. Comment êtes-vous rentrés au Sénégal ?

- . Voie normale
- . Rapatriement
- . Autre(s) à préciser\_\_\_\_\_

6. Avez-vous souffert du voyage en mer?

- . Oui
- . Non

7. Comment avez-vous été accueilli par votre famille ?

- . Rejet
- . Sermons
- . Mal considérés
- . Autre(s) à préciser\_\_\_\_\_

### ***III. Information sur les contraintes de réinsertion des migrants clandestins rapatriés***

1. Quelles sont les difficultés rencontrées dans votre réinsertion ?

- . Trouver un travail
- . Un problème financière
- . Un problème Familiale
- . Autre (s) à préciser\_\_\_\_\_

2. Avez-vous trouvé un autre moyen de vous réinsérer dans la localité ?

- . Oui
- . Non

Si oui précisez-les\_\_\_\_\_

3. Quel est le montant de votre salaire par rapport à ce travail ?

- . 25 000 à 50 000
- . 50 000 à 100 000
- . 100 000 à 150 000
- . Plus de 150 000

4. Cette somme vous satisfait-il de résoudre les revenus de votre ménage ?

- . Oui
- . Non

5. L'Etat finance-t-il les rapatriés ?

- .Oui
- . Non

. Si oui ou non pourquoi ?\_\_\_\_\_

## **BILAN**

6. Comment se passe votre réinsertion ?

- . Bien
- . Plus ou moins bien
- . Passable
- . Mal
- . Autre à préciser\_\_\_\_\_

7. Seriez-vous prêt à récidiver le même voyage ?

- . Oui
  - . Non
- . Si oui ou non pourquoi ?\_\_\_\_\_

